

Publié le 6 mars 2014.
Dernière modification : 15 novembre 2024.
www.entreprises-coloniales.fr

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE (1919-1939)

Épisode précédent :
[Compagnie industrielle \(1898-1919\)](#).

Annuaire Desfossés, 1920, p. 725 :

Cie industrielle du Platine

Conseil : G. Baert, J. Bonnardel, J. de Barteneff, C. Drosso, J. Chanove, Collignon, A. de Gunzburg, R.-G. Lévy, P. Buffet, L. Morel, L. Pinaud, J. van Hoegaerden, Defontaine, Ratkoff-Rojnoff, de Boismenu, P.-P. Famin ¹.

TENTATIVES DE RECONVERSION APRÈS LA PERTE DE L'ACTIF RUSSE

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET MÉTALLURGIQUE DU CAUCASE*
(*Le Journal des finances*, 2 avril 1920)

La Société industrielle et métallurgique du Caucase [...] n'a pas eu la prudence de sa cousine, la Société du Platine. Elle n'a point su ramener à temps de Russie en France ses dépôts et ses disponibilités. [...]

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Temps*, 21 mars 1921)

Exceptionnellement, dans ce groupe, l'Industrielle du Platine est soutenue vers 565, stimulée par l'annonce d'un dividende de 40 francs contre 25 l'an dernier, que sa situation financière lui permet de répartir, bien que son exploitation soit arrêtée depuis longtemps.

(*Paris-Capital*, mai 1921)

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Compagnie Industrielle du Platine a eu lieu le 25 mai.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1919-1920, se soldant par un bénéfice de 4.011.909 francs, soit, y compris les bénéfices reportés des exercices antérieurs de

¹ Pierre-Paul Famin (1855-1922) : saint-cyrien reconverti dans les affaires (1907-1922). Collègue de Drosso et Collignon dans les Mines de Siguiri. Voir [encadré](#).

450.093 fr., un total de 4.462.603 francs et fixé le dividende à 40 francs par action payable sous déduction des impôts à partir du 15 juin prochain.

(Le Journal des finances, 13 mai 1921)

La grande vedette de ce compartiment a été l'action du Platine qui saute à 669 avec un très actif marché de primes d'autant plus facilement manié par la spéculation que la distribution d'un dividende de 40 fr. pour l'exercice 1920, etc.

INDUSTRIELLE DU PLATINE

(Le Journal des chemins de fer, 4 mars 1922, p. 68)

L'assemblée des actionnaires est convoquée p. le 8 avril.

Les comptes au 30 sept. 1921 qui lui seront présentés se soldent par un bénéfice net de 1.232.089 c- 4.011.910 fr. Le divid. proposé à cette assemblée sera de 15 fr. au lieu de 40 fr. l'an dernier. Le bénéfice correspond à peu près aux intérêts du portefeuille, porté au bilan p. 26.256.538 et composé presque en totalité des bons de la Défense nationale. L'ex. écoulé n'a donc pas bénéficié de rentrées exceptionnelles comme celles qui avaient, l'an dernier, permis l'augmentation du divid. Bien au contraire, les stocks de métaux précieux dont la réalisation partielle avait, jusqu'alors, procuré un appoint de bénéfice appréciable, st au bilan en légère augmentation, soit 129.757 fr. c- 124.710 fr.

Ces stocks comprennent, outre une collection minéralogique de grande valeur évaluée à 70.000 fr., une certaine quantité de platine, évaluée à 2.920 fr. le kg, et divers métaux : iridium, palladium, rhodium, uranium, que produit l'usine d'affinage de Saint-Denis en traitant les résidus.

Les disponibilités st portées au bilan p. 32.708.762 fr. et n'ont, comme contrepartie, qu'un passif envers les tiers de 11.092.954, y compris les provisions et réserves.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE

A.G.O., 8 avril 1922

(Le recueil des A.G.)

Conseil d'administration : MM. Jean Bonnardel, président ; Paul Buffet, vice-président ; [Jean] de Barteneff, vice-président honoraire ; Constantin Drosso [beau-père roumain de Jean Bonnardel], secrétaire ; de Boismenu, Joseph Chanove, Aug. Collignon, Albert Defontaine, général P-P. Famin, Alex de Gunzburg, Raphaël-Georges Lévy [v.-pdt Crédit mobilier français], Léopold Morel, J. Van Hoegaerden, Ratzoff-Rojnoff, administrateurs.

Commissaires : MM. E[manuel] La Bonnardière, Henry Damour.

Siège social : à Paris, 1 *bis*, rue du Havre.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

[...]

MESSIEURS,

Étant, pour le moment, dépossédés de nos concessions, nous suivons avec d'autant plus d'attention, soit par des missions, soit par des participations prises dans des sociétés d'exploration, les recherches faites pour la découverte de métaux rentrant dans

le cadre de notre objet social. Vous savez que, jusqu'ici, nous n'avons rien eu de particulièrement intéressant à vous signaler à ce sujet, mais il nous a semblé que, courant les risques et contribuant aux frais de ces prospections, il convenait de ne pas, le cas échéant, risquer d'en voir les profits nous échapper, si d'autres découvertes venaient à se produire.

Il entre, en effet, dans les possibilités à envisager, qu'au cours de ces recherches, peuvent être trouvés des minerais ou autres gisements qui, non compris dans les limites étroites de notre objet social, n'en seraient pas moins très intéressants. Il ne faudrait pas qu'en présence de ces découvertes, nous ayons à nous arrêter et à laisser à d'autres les avantages que pourraient éventuellement donner leur mise en valeur. Vous seriez certainement fondés à nous faire grief de ne pas vous avoir demandé de mettre notre société à même d'en profiter.

L'heure, d'autre part, est venue de prolonger la durée de la société, qui arrive à expiration en 1928. Bien que les droits actuels d'enregistrement soient très élevés, nous hésitons d'autant moins à vous proposer cette mesure qu'il est présumable qu'ils sont appelés, dans l'avenir, à augmenter plutôt qu'à diminuer.

Nous vous demanderons également de modifier les dates des exercices, car il y aurait tout avantage à ce qu'ils prennent fin le 31 décembre, époque à laquelle sont dressés presque généralement les bilans des sociétés.

Nous aurons également à donner plus de précision à l'art. 19, afin de prévenir toute ambiguïté sur son véritable sens.

Nous avons donc l'intention de vous convoquer prochainement, conformément aux prescriptions légales, en assemblées générales extraordinaires, en vous faisant observer, pour prévenir toute surprise, que nous aurons, conformément à l'avis de nos conseils juridiques, à tenir deux assemblées générales extraordinaires distinctes, les modalités de convocation et les questions de quorum étant différentes suivant qu'il s'agit de l'extension prévue par nos statuts de l'objet social ou des autres modifications indiquées plus haut, que nous estimons utile à vos intérêts de soumettre à votre approbation et qui sont régies par la loi de 1913.

Soucieux de prévenir toute interprétation inexacte de ces convocations, nous n'avons pas voulu convoquer ces assemblées avant que vous n'ayez été mis par nous au courant des motifs pour lesquels nous y recourions.

C'est la raison pour laquelle nous avons anticipé la date habituelle de notre réunion annuelle.

Il est donné lecture du rapport des Commissaires qui conclut à l'approbation des comptes tels qu'ils sont exposés en détail dans le rapport du conseil.

ALLOCUTION DE M. JEAN BONNARDEL, PRÉSIDENT

Messieurs,

Vous avez vu que depuis le 31 janvier dernier les actions de notre Compagnie sont inscrites à la Cote officielle. Nous pouvions être d'autant plus honorés de cette décision du Parquet qu'elle marque en quelle estime il tient notre valeur et que nous ne l'avions pas sollicitée. Nous avons même témoigné le désir, en l'apprenant, que l'exercice de ce droit indiscutable fût au moins ajourné à plus tard, pour ne pas nous exposer à un reproche, quelque immérité qu'il put être, de l'honorable Corporation qui, depuis la création de notre compagnie, s'est occupée du marché de ses titres, sans que jamais une critique ne soit parvenue jusqu'à nous. Devant le fait accompli, nous ne pouvons que lui adresser la sincère expression de nos meilleurs souvenirs.

Un autre point qui a pu vous frapper est la dernière partie de notre rapport, où nous vous parlons de l'éventualité qui peut se présenter pour nous d'avoir à participer à une société pour des affaires ne rentrant pas dans notre objet social actuel, qui est, en effet,

extrêmement limité. Cette éventualité pouvant peut-être se produire très prochainement, je crois devoir vous donner à ce sujet quelques explications.

Comme nous vous le disons, nous sommes amenés, en présence des événements, à chercher de nouveaux champs d'activité. Nous ne cessons de le faire, soit directement, soit indirectement, par des prises d'intérêt dans des sociétés de recherches. La guerre est venue malheureusement interrompre nos recherches en Colombie du Sud et nous avons pu constater, en y retournant dernièrement, que la situation n'était plus la même et que les bonnes places étaient prises, ce qui ne peut surprendre. Jusqu'ici, nous n'avons pas trouvé grand-chose dans le cadre de notre objet social, mais, comme nous vous l'indiquons dans notre rapport, nous devons prévoir le cas où, au cours de ces prospectons, seraient mises à jour d'autres richesses minérales, dont nous ne pourrions retirer tous les avantages, arrêtés que nous serions par la rigueur impérieuse de nos statuts.

Il y a d'autant plus lieu de prévoir cette éventualité que la Société minière française au Maroc*, à la constitution de laquelle nous avons largement participé avec l'Omnium Lyonnais et le concours d'un groupe belge qualifié pour la prospection des mines métalliques sur le sol africain, a mis à découvert un gisement d'étain dans la région d'Oulmis [Oulmès], encore insoumise. [...]

Enfin, nous devons être satisfaits de la politique de prudence et de prévoyance que vous avez toujours soutenue avec tant de persévérance et d'encouragement, politique qui a rendu possible, pendant ces dernières années, où nous sommes dépouillés de nos moyens de production, la distribution des dividendes plus ou moins élevés, suivant l'état du marché et le prix des métaux qui constituent la majeure partie de ce qui nous reste disponible. Cette situation vous a ainsi permis d'attendre plus patiemment la solution de la crise russe et, d'autre part, de participer à des explorations qui, à défaut des métaux recherchés, nous placent en présence de gisements dont il est trop tôt pour fixer toute la valeur.

INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Journal des finances*, 21 juillet 1922)

Les actionnaires, réunis le 11 courant en assemblée extraordinaire, ont modifié les statuts permettant l'extension de l'objet social.

PLATINE
(*Le Journal des finances*, 1^{er} septembre 1922)

Nous avons déjà examiné, à plusieurs reprises la situation de la Compagnie industrielle du platine : au mois de juin 1921, notamment, nous indiquions que si les bénéfices se limitaient au rendement du portefeuille, la société pourrait, en en distribuant l'intégralité, répartir de 15 à 17 fr., somme susceptible d'atteindre de 20 à 25 fr. pendant quelques années grâce à la réalisation des stocks de métaux précieux que possède encore la société. En fait, le dividende de 1921 a été limité à 15 francs contre 40 fr. précédemment, ce qui rentre assez bien dans le cadre de nos prévisions et si la distribution n'a pas été supérieure, c'est que le Conseil, tout puissant dans la gestion de l'affaire, a jugé opportun ou de ne vendre aucune fraction des stocks de métaux, ou d'en vendre une fraction mais sans faire apparaître le produit de cette vente à l'inventaire, car il est toujours des accommodements avec la comptabilité. On sait d'ailleurs que ce stock, porté à l'actif fin 1921 pour 129.750 fr. — contre 124.709

francs fin 1920 — a une valeur infiniment supérieure puisque, inscrit pour 184.455 francs fin 1918, il n'a diminué, depuis, comme on peut le voir, que de quelque cinquante mille francs, alors que la vente du métal correspondant a procuré plusieurs millions de bénéfices.

L'existence de ce stock dévalorisé au bilan constitue une réserve occulte que le conseil, dont la gestion est toujours fort mystérieuse — encore que les actionnaires n'aient pas à s'en plaindre, le Platine étant une des rares — sinon la seule — valeur russe représentant autre chose que des espérances — n'a pas jugé bon d'entamer en vue sans doute de conserver des disponibilités pour faire face au développement de l'activité sociale dans de nouvelles directions en attendant, si l'éventualité doit jamais s'en réaliser, la restitution des biens en Russie. On sait en effet qu'une assemblée extraordinaire tenue en juillet a élargi les statuts de façon à étendre l'objet social à l'exploitation de métaux autres que les métaux précieux. *C'est ainsi qu'il a été fait des recherches en Colombie, où existe du platine, et au Maroc*, par l'intermédiaire d'une filiale qui a mis à jour un intéressant gisement d'étain dans la région d'Oulmis.*

Il n'est pas possible de prévoir ce que donneront ces tentatives ni si jamais l'actif en Russie pourra être recouvré, mais on constate en analysant le dernier bilan et en admettant que le total des comptes courants et la valeur des stocks équilibrent seulement le passif, qu'il reste en regard des 80.000 actions représentant le capital un total de disponibilités (portefeuille, coupons de Rente et Bons du Trésor, et espèces) de 27 millions, soit plus de 330 francs par action, au minimum. L'action cote 665 ; c'est donc à 335 fr. que sont estimés et les résultats à attendre des nouvelles tentatives d'exploitation et la chance d'une reprise de possession de l'actif russe. Intrinsèquement, cette évaluation peut paraître normale ; pratiquement, elle est extrêmement modérée en comparaison du traitement de faveur dont bénéficient certains titres de même origine dont l'avenir est problématique, l'actif à présent nul, et qui ne donnent pas enfin, à leurs actionnaires, comme l'action Platine, un dividende modeste, sans doute, mais qui cependant permet aux capitaux engagés d'attendre sans être complètement improductifs des temps meilleurs. L'action Platine paraît ainsi la valeur sur laquelle ceux qui ont confiance dans la renaissance de la Russie doivent l'escompter sans même faire état de ce que le platine, qui cotait avant la guerre de 4.000 à 7.000 francs le kg, en vaut en ce moment de 32.000 à 37.000

INDUSTRIELLE DU PLATINE.

(Le Journal des finances, 2 mars 1923)

Le maintien du dividende à 15 francs sera proposé à l'assemblée du 15 mars. Les bénéfices de l'exercice écoulé (1^{er} novembre 1921-31 octobre 1922) ressortent à 1.261.102 francs peu différents des précédents, qui étaient de 1 million 232.089 fr.

Avec le report antérieur, le montant disponible atteint 1 million 898.688 francs. Le dividende de 15 fr. exige 1.200.000 francs. Le bilan comporte peu de changements avec le précédent. Le chapitre le plus important, le portefeuille-titres, est inscrit pour 25.913.500 francs au lieu de 26.258.538 francs.

(Le Journal des débats, 12 mars 1923)

La Compagnie industrielle du platine se maintient à 781. Le dernier exercice s'est soldé par un bénéfice de 1.261.102 fr., auquel s'ajoute le report antérieur de 687.587 fr. Le dividende a été fixé à 15 fr. bruts par action. La Société étant toujours

dépossédée de tout son actif en Russie, ses sources de bénéfices sont constituées par ses disponibilités et réserves et par la réalisation des métaux qu'elle avait en France au moment où ont cessé ses exportations de minerai.

Le rapport indique que la situation de la société en Russie est sans changement. Les mines et l'usine, plus ou moins intactes, sont toujours exploitées par l'autorité soviétique. Au cours de l'exercice, la Compagnie industrielle du platine a pris un intérêt dans une société française qui poursuit des recherches minières au Maroc* [...].

Le platine en Russie
(*Le Journal des finances*, 10 août 1923)

On mande de Moscou qu'un décret a été publié, faisant de l'extraction du platine un monopole d'État.

Industrielle du Platine
(*Le Journal des finances*, 29 décembre 1923)

Entre cette Compagnie et le gouvernement des Soviets un accord aurait été conclu suivant lequel les stocks de platine se trouvant en Russie et estimés à 250 kilos seraient vendus et le produit de la vente partagé par moitié entre le gouvernement russe et la compagnie.

(*Le Journal des finances*, 5 janvier 1924)

Contrairement à certains bruits qui ont couru, la Compagnie industrielle du platine n'a pas traité avec le gouvernement des Soviets. Le gouvernement russe réclamait la présidence du Conseil d'administration qui eût été composé de cinq membres : trois Russes et deux Français.

LÉVY (*Raphaël-Georges*), sénateur [de la Seine (1920-1927)] ; membre de l'Institut.

3, rue de Noisiel, T. : Passy 98-23 ; et Victoria Lodge, Deauville (Calvados).

Président de la Société d'Économie politique ; professeur à l'École des Sciences politiques ; président de l'Association des Cours commerciaux ; président de l'École supérieure d'Enseignement financier.

Officier de la Légion d'honneur. Grand-officier de la Couronne de Roumanie ; Grand-officier de la Couronne de Belgique ; Grand-officier de la Couronne d'Italie ; commandeur du Christ de Portugal.

Né à Paris, le 24 février 1853 [† 1933].

Fils de Benjamin Lévy, inspecteur général de l'Instruction publique, [et d'Eugénie Bamberger, sœur d'Henri Bamberger (neveu du célèbre banquier Jonathan Raphael Bischoffsheim et co-fondateur en 1872 de la Banque de Paris et des Pays-Bas (BPPB))].

Marié à M^{lle} Marie-Augustine Halphen. Deux filles : M^{me} Paul May, femme du ministre de Belgique à Stockholm ; M^{me} Charles Cahen d'Anvers.

Éduc. : Lycée Louis-le-Grand ; École de Droit (prix d'honneur de rhétorique et de mathématiques au conseil général). Sous-directeur de la Banque de Paris et des Pays-

Bas [BPPB] ; vice-président du Crédit mobilier français ; membre de nombreuses commissions extra-parlementaires.

Œuvres : Les Conversions de rentes (1886) ; Le Péril financier (1888) ; Un Relèvement du marché français (1890) ; La Spéculation et la banque (1893) ; La vraie Amérique (1894) ; Les Chemins de fer français (1894) ; Mélanges financiers (1895) ; La Fortune mobilière de la France à l'étranger (1897) ; Le Métal argent à la fin du XIX^e siècle (trad. en allemand, 1894) ; L'Union monétaire au moyen d'une banque centrale universelle (1895) ; Le Monopole de l'alcool (1897) ; L'Industrie et le commerce allemands (1898) ; La Hausse du blé et la baisse de l'argent (1897) ; Les Finances aux États-Unis (1898) ; La Dette anglaise (1898) ; Le Mouvement industriel (1899) ; Les Finances égyptiennes (1899) ; Qualités monétaires des valeurs mobilières (1899) ; Le Budget de 1900 ; L'Achèvement de noire réforme monétaire ; Le Sucre et l'industrie sucrière (1900) ; Rapport général présenté au Congrès des Sciences politiques sur les tendances de la législation fiscale en Europe au cours du XIX^e siècle ; Métaux et charbons (1900) ; Ce que coûte une guerre impériale anglaise (1901) ; Anvers, Gênes, Hambourg (1901) ; Le Triomphe de l'unité monétaire (1901) ; L'Allemagne industrielle (1901) ; La Disparition de l'argent comme métal monétaire (1903) ; Rapports sur le monopole de l'alcool à la Commission extra-parlementaire (1904) ; Finances de la guerre : Russie et Japon ; Psychologie des placements (1905) ; Principes de monnaie et de banque (trad. de l'anglais, 1907) ; Banques d'émission et trésors publics ; Le Relèvement du marché de Paris ; La juste Paix ; L'Initiation financière.

En préparation : Le Financier.

Sports : cheval ; tennis.

Distr. : lecture ; voyage ; marche.

[D'après les *Documents politiques* d'avril 1929, il siégeait ou avait siégé au conseil des sociétés suivantes : Administrateur : Crédit mobilier français, Compagnie française de banque et de mines, Lloyd de France (assurances terrestres), Lloyd de France (Vie), Compagnie française des mines d'or de l'Afrique du Sud [Cofrador, ancêtre de la BFCI], Société d'industrie minière d'Ekaterinovka, Sels gemmes et houilles de la Russie méridionale, [Minerais et métaux \[Minemet\]](#)[> filiale en Indochine], Cuivre et pyrites, The San Miguel Copper Mines Limited, Compagnie industrielle du platine [président jusqu'en 1930], [Compagnie de] [Recherches et exploitations minières \[CREM\]](#)[filiale de la précédente opérant en Indochine (1925-1931)], Chemins de fer de l'Est de Lyon, Chemins de fer Guillaume-Luxembourg, Auxiliaire des chemins de fer au Brésil, Comité des obligataires de la Brazil Railways, Électricité Lille-Roubaix-Tourcoing, Association italo-française d'expansion économique, Compagnie générale des tabacs [président de l'origine (1919) jusqu'à 1925 ou 1926][> [1921-1927 Tabacs de l'Indochine](#)], Compagnie nationale des matières colorantes (absorbée par les Établissements Kuhlmann).]

PATEY (*Henri-Hippolyte*), général de division.

61, boulevard Pasteur, T. : Ségur 18-90.

Grand-officier de la Légion d'honneur. Croix de guerre.

Né à Attricourt (Haute-Saône), le 11 février 1867 [† 1957].

Marié à M^{lle} Jeanne Périvier [fille d'Antonin Périvier, directeur du *Figaro*][6 enfants dont Georges, professeur de médecine].

Ancien élève de l'École polytechnique.

Officier d'artillerie ; colonel (1912) ; général de brigade (1916) ; général de division (1918).

Club : Cercle républicain.

[Au début des années 1920, il devient administrateur de la Compagnie de culture cotonnière du Niger, membre du comité de l'Association cotonnière coloniale, administrateur de la Cie générale française pour le commerce et l'industrie —

promotrice de la Cie générale des soies de France et d'Indochine au Cambodge —, administrateur de la calamiteuse Sucrerie et raffinerie de Phu-My, en Cochinchine, ainsi que de la Compagnie générale des voitures (CGV) à Paris. Au milieu des années 1930, il est président de l'obscur Banque franco-asiatique (filiale de la Banque de l'Indochine liquidée en 1942) et de la Compagnie lorraine pour l'éclairage automatique des wagons par l'électricité, **vice-président de la Compagnie industrielle du platine**, gros actionnaire des Étains de Cammon, au Laos, et qu'il représente à partir de 1932 à la Société des mines de Ras-el-Ma (mercure en Algérie). Il siège en outre à la Compagnie parisienne immobilière et foncière.]

Industrielle du Platine
(*Le Journal des finances*, 8 février 1924)

Nous croyons savoir que le conseil proposera à la prochaine assemblée, pour l'exercice 1922-23, un dividende de 17 fr.

1924 : Jacques Bardoux ², administrateur en remplacement de Jean Bonnardel, décédé (nomination ratifiée par l'assemblée ordinaire du 28 janvier 1925).

(*L'Écho des mines*, 20 février 1924)

M. Raphaël-Georges Lévy a été nommé président du conseil de la Compagnie industriel du platine.

Compagnie industrielle du platine
(*Le Journal des finances*, 22 février 1924)

Le bilan au-13 octobre 1923, qui sera soumis à l'assemblée du 1^{er} mars, accuse un bénéfice net de 2.041.312 francs. Avec le reliquat précédent, le solde disponible ressort à 2.700.835 francs.

Cette augmentation a pour origine, d'une part, la vente d'une partie du stock de métaux précieux et, d'autre part, la plus-value du portefeuille.

Le dividende annoncé de 17 fr. 50 absorberait 1.400.000 francs. Il restera, déduction faite de 156.000 francs de tantièmes, 1.544.000 francs à affecter aux réserves ou à reporter à 1923-1924.

Annuaire Desfossés, 1925, p. 925 :

Cie industrielle du Platine

Conseil : R.-G. Lévy, C. Drosso, J. Chanove, Collignon, J.-M. Bonnardel, A. de Gunzburg, J. Bardoux, P. Buffet, L. Morel, P. Peltzer, Ratkoff-Rojnoff, de Boismenu.

² Bardoux (Jacques)(1874-1959) : sénateur (1938-1942), puis député du Puy-de-Dôme (1945-1955). Voir [Qui êtes-vous ?](#)

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE
(La Cote de la Bourse et de la banque, 20 février 1925)

L'assemblée ordinaire de la Compagnie industrielle du platine, tenue le 28 janvier, a approuvé les comptes de l'exercice 1923-24 qui lui étaient soumis. Nous avons eu déjà l'occasion d'exposer que le bénéfice net de cet exercice est ressorti à 1.970.221 francs au lieu de 2.041.312 fr. 50 pour 1922-23 ; après adjonction du report antérieur, le solde disponible s'est élevé à 3.120.800 fr. 09 et à 2.700.835 fr. 94 respectivement pour chacun de ces exercices.

Sur la proposition du conseil, l'assemblée a décidé de fixer le dividende de 1923 1924 à 8 % ou 20 francs brut par action au lieu de 7 % ou 17 fr. 50 brut pour 1922-23 ; ce dividende sera payable à partir du 1^{er} mars prochain contre remise du coupon n° 15.

Le bénéfice net de l'année 1923-24 provient, comme on sait, des arrâges du portefeuille de la société et de la vente de métaux précieux faisant partie du stock qu'elle possédait en France lorsque l'exportation hors de Russie des produits de ses mines a été interdite.

Nos exploitations étant toujours nationalisées, ce stock n'a pas été alimenté depuis et, à l'exception de certains métaux d'un emploi restreint, on peut le considérer comme épuisé.

Aucun changement n'est survenu dans l'état des négociations commencées en 1922 avec le gouvernement des Soviets, en vue de rentrer en possession des biens sociaux en Russie ou d'obtenir une compensation de la spoliation dont la société a été victime. L'avenir apprendra si la reconnaissance *de jure* de la Fédération des Républiques soviétiques par le gouvernement français est de nature à apporter une amélioration à cet état de choses. Quoi qu'il en soit, le conseil aborderait éventuellement une discussion nouvelle, dans le plus large esprit de conciliation, mais aussi avec le ferme propos d'obtenir qu'il soit fait droit enfin aux légitimes revendications de la société.

En 1923-24, le conseil a continué sans relâche ses efforts pour que prenne fin la période d'inactivité à laquelle les événements ont réduit la Compagnie depuis quelques années. [Après avoir examiné de nombreuses affaires minières, parmi lesquelles un gisement de fer en Algérie qui aurait sans doute retenu son attention sans les difficultés de transport qui ajournent actuellement à une date indéterminée son exploitation](#), il semble que le conseil ait été plus heureux en s'assurant une option sur des gîtes de plomb argentifère, en Sardaigne, où une première prospection d'ensemble a été encourageante. Il a, d'autre part, envoyé, en décembre dernier, une mission au Tonkin à l'effet de reconnaître certaines régions qui leur ont été signalées comme très minéralisées et où des options intéressantes lui ont été offertes.

Il a été parlé, l'an dernier, de la Société minière française au Maroc. À la suite de l'étude à laquelle elle a procédé pour décider si le gisement d'étain d'Oulmès était ou non susceptible d'être exploité, la présence d'éluvions et d'alluvions stannifères, à teneur suffisamment élevée, paraît démontrée. En vue de leur mise en exploitation, la société a décidé de porter son capital de 1.500.000 francs à 2 millions, par une émission d'actions privilégiées remboursables sur les premiers bénéfices, à laquelle la Cie Industrielle du Platine a participé.

L'assemblée a renouvelé le mandat de MM. Collignon et Raphaël George Lévy, administrateurs sortants. Elle a nommé administrateurs : MM. Jacques Bardoux, en remplacement de M. Bonnardel, décédé ; André Buffet ³, en remplacement de M. Paul Buffet ; Marc Pasteur, en remplacement de M. Ratkoff-Rojnoff.

³ André Buffet (1897-1940) : fils de Paul Buffet. Son successeur au conseil de la Cie générale de navigation Havre Paris Marseille (1922). Représentant du Platine à la Cie de recherches et d'exploitations minières, aux Étains du Cammon et à l'Union financière d'Extrême-Orient.

1925 (mars) : début des prospections en Indochine

1925 (juillet) : CRÉATION DE LA
COMPAGNIE DE RECHERCHES ET D'EXPLOITATIONS MINIÈRES

Industrielle du Platine
(*Le Journal des finances*, 22 janvier 1926)

Les bénéfices de l'exercice clos le 13 octobre 1925 se montent à 1.888.187 fr., provenant entièrement des bénéfices du portefeuille et du produit des réalisations opérées sur l'ancien stock des métaux précieux. Augmentés du report antérieur de 1.374.425 fr., ils forment un solde disponible de 3.262.614 fr., qui permettra vraisemblablement le maintien du dividende à 20 francs.

La Compagnie, tout en réservant ses droits, ayant, d'autre part, décidé d'amortir l'actif qu'elle possédait en Russie, d'importants changements apparaissent au bilan. Le compte d'immobilisations (concessions, constructions, matériel) est ramené à 2.075.427 fr., par suite d'un amortissement de 8.694.000 fr., auquel sont affectés le fonds normal d'amortissements (6.494.000 fr.) et la réserve spéciale (2.200.000 fr.), ces deux comptes disparaissant en contrepartie au passif.

Les débiteurs divers sont également ramenés à 141.038 fr., par suite de l'amortissement des comptes courants et des comptes de cautionnement en Russie. En même temps, les comptes créditeurs au passif diminuent à 3.898.943 fr., par suite d'application aux amortissements d'actif des anciennes provisions pour règlements en suspens.

Ces divers amortissements étant effectués, la société a opéré d'importantes réalisations de titres qui réduisent le compte de portefeuille de 8.532.459 fr. et augmentent en contrepartie les disponibilités en caisse et banque de 8.361.693 fr., les faisant passer à 8.650.581 fr. La société compte employer ces disponibilités de trésorerie en s'intéressant ou en participant à de nouvelles entreprises industrielles ou minières.

PLATINE
(*Le Journal des finances*, 6 août 1926)

Depuis le cours de 700 fr., en mai 1925, nous avons conseillé l'achat de ce titre. Nous le retrouvons aujourd'hui à 1.300, ayant ainsi presque doublé de cours. La hausse devrait se poursuivre. La société dispose d'un actif disponible considérable, l'actif russe est passé pour mémoire au bilan, et [sa filiale de charbonnages indochinois \[la CREM\] est appelée, assure-t-on, à un très brillant avenir.](#)

Annuaire Desfossés, 1927, p. 739 :
Cie industrielle du Platine
Conseil : *idem*.

Compagnie du Platine
(*Le Journal des finances*, 25 février 1927)

L'action Platine est activement travaillée. On négocie pour fin prochain des primes à 1.623 et 1.635 dont 40. il faut avouer que peu de titres sur le marché offrent de pareils éléments spéculatifs.

La Compagnie du Platine garde la possibilité de retrouver un jour ou l'autre en Russie l'un des plus beaux gisements platinifères du monde ; elle possède un portefeuille de tout repos dont la valeur est supérieure à son capital ; [son activité au Tonkin, au Laos dans des concessions de charbon et d'étain, les options qu'elle a obtenues en Indochine et qu'elle a rétrocédées à sa filiale la Compagnie de recherches et exploitations minières \[la CREM\], les intérêts qu'elle a pris au Maroc](#) et dans le Syndicat de l'Ammoniaque synthétique lui permettent pour l'avenir les plus beaux espoirs de développement dans des domaines très divers.

Mais ce sont là, en quelque manière, des raisons médiates, à conséquences lentes.

La spéculation met ces jours-ci en avant des raisons immédiates : un des dirigeants de la Banque de l'Indochine aurait acheté un millier de titres ; on aurait vendu (ou la vente est prochaine) à un groupe suisse un brevet pour la fabrication de l'ammoniaque synthétique, plus intéressant au point de vue industriel que le procédé Claude.

Cie industrielle du platine
(*Le Journal des débats*, 19 mai 1927)

Ainsi que nous l'avions laissé prévoir dans notre revue hebdomadaire du marché de Paris, cette compagnie qui avait distribué, l'an dernier, un dividende de 20 francs par action, ne donnera aucune répartition cette année.

Les résultats de l'exercice écoulé se sont traduits par un bénéfice de 118.828 francs contre 1.888.188 l'année précédente. Cette différence dans les résultats proviendrait de pertes subies par des filiales.

(*Le Journal des finances*, 29 avril 1927)

Le Platine, poussé de 1.352 à 1.425 sur le bruit d'une entente avec la Badische Anilin, concernant l'usine de produits chimiques que possède la Compagnie du Platine, se retrouve en fin de séance à son niveau de huitaine.

Informations et communiqués
Cie industrielle du platine
(*Le Journal des débats*, 2 juin 1927)

L'assemblée du 31 mai a approuvé les comptes de l'exercice 1926, lesquels, ainsi que nous l'avions déclaré dans nos précédentes feuilles, ne comportent pas de distribution.

Le rapport dit que l'activité de la Société est actuellement bornée à celle de ses trois filiales : Société minière française au Maroc, Société d'études minières et industrielles et

Compagnie de recherches et exploitations minières [CREM]. La première a poursuivi ses travaux. La Société d'études minières et industrielles est sortie de la période du laboratoire et a conclu un accord avec une société de produits chimiques qui financera la construction de l'usine.

La Compagnie de recherches et d'exploitation minières [CREM] a poursuivi ses recherches à l'ouest de la concession des Anthracites du Tonkin.

Les valeurs du portefeuille continuent à être inventoriées à leur prix d'achat.

M. [André] Luquet [BUP, Crédit mobilier français] a été nommé administrateur.

(Le Journal des finances, 2 juin 1927)

Le Platine, qui se cantonnait depuis quelque temps à 1.260, a encore fléchi à 1.240, après l'assemblée du 31 mai qui a approuvé les comptes de 1921, dépité par l'absence de dividende [etc.]

(Le Journal des finances, 10 juin 1927)

Le Platine est fortement touché une fois de plus à 1.190 contre 1.240, après les déclarations faites à l'assemblée du 31 mai. d'après lesquelles la plupart des participations prises par la Compagnie au jour où, dépossédée de ses gisements de platine russe, elle a donné à son activité une nouvelle orientation, sont encore dans la période de préparation.

UN BEAU BILLET DE LOTERIE

(Le Journal des finances, 2 mars 1928)

Malgré l'effritement général des cours, l'action Platine est ferme. Depuis la liquidation du 15 février elle avait gagné une centaine de points et n'en a reperdu qu'une soixantaine. [La spéculation met en avant les participations du Platine dans la Compagnie de recherches et d'exploitations minières \[CREM\] constituée en 1925 pour la mise en valeur de houillères au Tonkin. À un moment où les valeurs indochinoises sont appréciées, on parle favorablement des résultats probables et possibles de cette Compagnie et on note, d'autre part, soigneusement, les intérêts que possède le Platine dans les Étains du Cammon au Laos, société fondée en 1927.](#) On rappelle en outre que le Syndicat de l'Ammoniaque synthétique pour l'exploitation de brevets suisses est plein de promesses.

Tout cela signifie que la spéculation s'aperçoit de temps à autre que le Platine est un très beau billet de loterie et pousse la valeur. On paraît ne pas risquer beaucoup, d'ailleurs, en acquérant ce titre, car tôt ou tard il est vraisemblable que l'on gagnera un lot.

INDUSTRIELLE DU PLATINE

(Le Journal des débats, 11 mai 1928)

Aucun dividende ne sera encore réparti pour 1927.

ÉTAINS DU CAMMON*
(*Le Journal des finances*, 12 octobre 1928)

[...] Bonnardel ⁴, [André] Buffet et Chanove, de la Compagnie industrielle du platine.

(*Le Journal des finances*, 26 octobre 1928)

L'action Platine s'élève brusquement d'une centaine de francs à 1.375, prise en main, dit-on, par un syndicat.

Industrielle du Platine
(*Le Journal des finances*, 23 novembre 1928)

L'action Platine a été l'objet ces dernières semaines d'un de ces mouvements dont elle est coutumière ; ceux-ci n'ont jusqu'ici été qu'assez éphémères, mais la reprise actuelle paraît devoir être poussée avec plus de vigueur. On n'a pas de peine, en effet, à trouver parmi les participations nouvelles de cet omnium, des éléments capables de stimuler la spéculation.

L'objet actuel de la Société n'a plus rien de commun avec celui d'avant-guerre. Depuis sa constitution, en 1898, jusqu'en 1914, la Société industrielle du platine, qui était au capital de 20 millions, divisé en 80.000 actions de 250 francs, exploitait des mines d'or et de platine dans le gouvernement de Perm, en Russie, et une usine à Saint-Denis pour le traitement de ses minerais. Elle détenait le quasi-monopole du platine en Europe et gagnait entre 5 et 6 millions annuellement. La Révolution russe vint mettre fin à cette prospérité, et l'actif minier et industriel de la société en U.R.S.S. ne représente plus guère aujourd'hui qu'un souvenir. La société l'a d'ailleurs intégralement amorti. L'espoir d'un revirement de la situation en Russie et la possibilité où elle se trouvait de durer grâce à l'importance de ses stocks de platine, qu'elle put écouler avec de gros bénéfices, l'incitèrent cependant à patienter jusqu'en 1925. Ce n'est donc que depuis trois ans que la société s'est orientée nettement dans une voie nouvelle.

Sa prospérité d'avant guerre lui avait permis de se constituer un important portefeuille, composé en majeure partie de valeurs de tout repos, telles que des bons de la Défense nationale, des bons du Trésor, des bons du Crédit national, des Rentes françaises, le surplus, estimé environ 1 million 1/2, comprenant des rentes russes et des valeurs industrielles françaises. C'est grâce à ces disponibilités, qui représentaient environ une vingtaine de millions, que la Société a pu acquérir des participations dans diverses entreprises et qu'elle est devenue aujourd'hui un véritable omnium d'affaires minières.

L'Industrielle du Platine s'est intéressée principalement dans trois entreprises : la Société minière française du Maroc, la Société d'études minières et industrielles et la Compagnie de recherches et d'exploitations minières [CREM].

La première, constituée en 1920 au capital de 2 millions, étudie l'exploitation de gisements d'étain au Maroc ; elle ne semble pas avoir encore fait de découverte

⁴ Jean Bonnardel (Paris, 24 novembre 1897-Lisieux, 16 avril 1972) : fils aîné de Jean Bonnardel (1848-1924), grand patron du HPLM, homme d'affaires. Successeur de son père à la Compagnie industrielle du platine, administrateur de sociétés. Voir [Qui êtes-vous ?](#)

permettant la mise sur pied d'une exploitation industrielle. Devant ces résultats décevants, l'Industrielle du Platine a jugé prudent d'amortir, l'an dernier, les actions Société minière française du Maroc, qui figuraient à son bilan pour 14.250 francs

La seconde, la Société d'études minières et industrielles, dont le capital a été porté l'an dernier de 1.400.000 à 2.000.000 de francs, met actuellement au point, en commun avec une société de produits chimiques, un nouveau procédé de synthèse de l'ammoniaque (procédé Urfer).

Mais la participation la plus intéressante de l'Industrielle du Platine semble bien être la Compagnie de recherches et d'exploitations minières [CREM*]. Cette société avait d'abord prospecté des terrains houillers au Tonkin, mais ces exploitations ont été, par la suite, abandonnées, la profondeur de la houille étant trop grande pour lutter avec la concurrence. Mais elle a obtenu, plus de succès dans ses recherches de gisements stannifères au Laos, et a procédé avec le concours de groupements puissants comme la Banque de l'Indochine, les Étains et Wolfram du Tonkin et les Petits-Fils de François de Wendel à la constitution d'une filiale, la Société des Étains du Cammon*, destinée à exploiter des gisements situés dans la province laotienne de Pak-Hin-Boun. Le capital de l'affaire est de 15 millions depuis l'an dernier, et le plus bel avenir lui est généralement prédit, ces gisements étant considérés comme très riches, et les perspectives du marché de l'étain s'avérant satisfaisantes.

On ne manquera pas de remarquer que ces diverses affaires sont de constitution récente et ne présentent encore que des perspectives. Et cette observation doit évidemment entraîner la réserve des capitalistes qui ne peuvent se permettre de patienter encore pendant plusieurs années avant de toucher une rémunération de leur capital.

Mais il sera peut-être donné à ceux qui sont assez fortunés pour se permettre d'effectuer des spéculations de cette nature et qui sauront choisir le moment propice tant pour l'achat que pour la vente, de réaliser une opération fructueuse. Le fait seul que les actions Étains de Cammon se traitent au marché hors cote à plus de 16 fois le pair [16 fois le dernier bénéfice] suffirait à justifier la récente hausse de l'action Industrielle du Platine, qui, des environs de 1.300, est passée à 1.770, sans que l'on puisse assigner un terme à cette brillante, mais peut-être éphémère, reprise.

Annuaire Desfossés, 1929, p. 785 :

Cie industrielle du Platine

Conseil : R.-G. Lévy, C. Drosso, J. Chanove, Collignon, J.-M. Bonnardel, A. de Gunzburg, J. Bardoux, A. Buffet, L. Morel, Ratkoff-Rojnoff, de Boismenu.

(Le Journal des finances, 20 mars 1929)

À terme, le Platine paie son tribut à l'ambiance à 2.145. Le bruit a couru en Bourse que la société reprendrait cette année ses répartitions suspendues depuis 1926, et distribuerait 25 francs par action. Renseignements pris à bonne source ; le bilan au 31 décembre 1928 n'est pas arrêté, les comptes d'Indochine n'étant pas encore parvenus au siège de Paris. Ce n'est qu'au début d'avril qu'on pourra avoir une idée un peu précise des résultats de l'exercice 1928. D'ailleurs, dans les milieux en rapports étroits avec la Compagnie, on rappelle que, quelles que soient les perspectives d'avenir des filiales du Platine en Indochine et au Maroc, elles en sont encore à la période de préparation et ne peuvent guère donner pour l'instant de résultats bénéficiaires suffisants pour permettre à la compagnie-mère de distribuer elle-même un dividende.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Temps*, 12 août 1929)

Les comptes de l'exercice 1928, faisant apparaître un solde créditeur de 1 million 612,331 fr. 75, ont été approuvés par l'assemblée ordinaire tenue le 21 juin.

À ce bénéfice s'ajoutent les sommes reportées des exercices antérieurs, soit 1 million 321.419 fr. 81, formant ainsi un total disponible de 2.933.751 fr. 56.

Sur ce total, il a été affecté un million de francs à une réserve pour éventualités diverses, et le solde, soit 1.933.751 fr. 56, a été reporté à l'exercice 1929.

Le rapport du conseil indique qu'en ce qui concerne l'actif de la compagnie en Russie, aucun résultat positif n'a pu encore être obtenu. Il souligne d'autre part l'activité développée pour mettre en valeur les nouvelles participations de la société, dont il attend pour l'avenir des résultats satisfaisants.

Voici les passages essentiels du rapport du conseil d'administration :

Vous savez avec quel soin vigilant nous n'avons jamais cessé de suivre les questions russes et de vivre les mêmes espoirs et les mêmes déceptions qu'éveille tour à tour la nouvelle politique économique de ce pays.

Sans manquer à la prudence qu'il vous a plu chaque année d'encourager de l'unanimité de vos votes, nous n'avons pas manqué de saisir, sinon de provoquer, les occasions qui pouvaient marquer utilement nos intentions à cet égard.

Dans l'attente d'une solution pratique, vous savez que nous ne sommes pas demeurés inactifs et nous voudrions insister sur l'ampleur nouvelle donnée à certaines de vos participations.

La Société minière française au Maroc* avait donné sur l'ensemble de ses droits miniers une option qui a été levée au début de cette année.

La mise au point des procédés de la Société d'études minières et industrielles se poursuit en usine en collaboration avec les inventeurs.

Plusieurs firmes se montrent attentives à ces travaux dont nous comptons, sans attendre davantage, tirer cette année les conclusions nécessaires.

Comme vous le savez, c'est en Indochine que, depuis 1925, nous avons pris et accru nos principales participations financières.

La Compagnie de recherches et d'exploitations minières [CREM*], qui vient seulement d'achever son troisième exercice, a déjà marqué d'une façon concrète sa propre personnalité.

Nous vous avons signalé l'an dernier la campagne de prospection qu'elle avait entreprise au Cambodge pour déterminer la puissance d'un gisement de fer : la façon dont elle a mené à bien cette tâche délicate a attiré l'attention sur ses méthodes de travail, et la C.R.E.M s'est vu confier à la fin de l'exercice écoulé, pour le compte d'un groupement dans lequel notre compagnie s'est intéressée, la prospection d'un gisement d'or filonien situé dans le Nord-Annam.

En dehors de ces travaux pour tiers, la C.R.E.M. loue divers matériels de sondage à des sociétés ou à des organismes désireux de parfaire temporairement leurs moyens techniques.

Enfin, et surtout, la C.R.E.M. emploie activement ses équipes à l'étude des périmètres et concessions qu'elle a en propre, ou qu'elle s'est assurés par voie d'option et d'acquisition.

Le développement de ce programme exige un accroissement parallèle de ses moyens financiers : la C.R.E.M. a porté son capital de 8.300.000 francs à 15.750.000 francs, et son conseil a l'autorisation de le porter en une ou plusieurs fois à 50 millions de francs.

L'augmentation de capital, ratifiée au début de l'année 1929, a permis à la C.R.E.M. de rembourser à votre compagnie diverses avances qui s'étaient traduites, dans le bilan qui vous est soumis, par une élévation sensible des comptes débiteurs au 31 décembre 1928.

Cette augmentation de capital a permis aussi à la C. R. E. M. d'exercer la plénitude de ses droits dans l'augmentation de capital de la Société des étains du Cammon*, dont elle demeure le plus fort actionnaire.

Vous savez que votre compagnie a, elle aussi, dans cette société, une participation directe, accrue au début de 1929, quand le capital des Étains du Cammon a été porté à 36.750.000 fr.

Les travaux, commencés au Laos à la fin de 1927 sont menés activement.

Malgré les obstacles qu'il a fallu vaincre pour amener le matériel aujourd'hui à pied d'œuvre, malgré les difficultés d'un recrutement que complique la faible densité démographique de ce pays, on espère une mise en marche partielle avant la fin de l'année.

Des pourparlers enfin, qui sont en cours entre les sociétés stannifères du Laos, permettent d'espérer d'utiles rapprochements en vue d'un rendement meilleur de leurs efforts industriels.

Mais nous n'entendons pas limiter aux seules affaires minières les intérêts que prend en Indochine votre compagnie. Déjà, l'occasion s'est présentée pour elle de contribuer en Cochinchine à la mise en valeur de rizières. Les facilités que nous avons d'examiner sur place l'emploi de nos capitaux nous inciteront à rechercher d'autres placements intéressants.

Toutefois, dans un esprit de répartition géographique des risques, il nous est apparu que votre compagnie ne devait pas demeurer étrangère à l'attention qui se porte actuellement sur l'Afrique Équatoriale.

Nous nous sommes intéressés à la Société anonyme de recherches et d'exploitations minières en Afrique française équatoriale. constituée par des groupes industriels de premier ordre et destinés à étudier cette région absolument neuve dont l'essor minier ne peut être qu'à lointaine échéance.

Annuaire industriel, 1938 [informations vieilles d'au moins huit ans] :

PLATINE (Cie industrielle du), 1 bis, r. du Havre, Paris, 8^e. Prés. : M. R[aphaël]-G[eorges] Lévy [sous-directeur BPPB, v.-pdt Crédit mobilier frs, beau-père de Charles Cahen d'Anvers][1853-1933].

Affinage de platine. (3-48243).

1930 (janvier) : prise de participation dans la
[S.N. de Saint-Élie et Adieu-Vat](#) (rech. or), Guyane

INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Journal des débats*, 28 juin 1930)

L'assemblée ordinaire, tenue le 26 juin, a approuvé les comptes de l'exercice 1929 se soldant par une perte de 15.649 francs venant en déduction des bénéfices reportés antérieurement s'élevant à 1.933.751 francs et ramenés ainsi à 1.918.102 francs.

(Le Journal des finances, 11 juillet 1930)

L'affaire du Platine a été fort bien montée. On disait : « Pourquoi Devilder achète-t-il autant de Platine ? Pourquoi veut-il prendre la majorité d'une affaire propriétaire de quelques billets de loterie qui, naguère, ont paru excellents, mais qui risquent de ne jamais gagner le gros lot, ou tout au moins pas avant longtemps ? Le Platine est trop cher, sa trésorerie est anémique, le grand Bonnardel n'est plus là, les réserves de métal précieux sont aliénées, l'Ammoniaque synthétique ne donne pas de résultat et [les Étains de Cammon, quel que soit leur avenir, ne produiront pas avant longtemps](#) ». Beaucoup de spéculateurs se sont dit, non sans raison, qu'il y avait peut-être du vrai dans cette histoire et que l'on ne risquait rien à prendre sur le Platine une position vendeur. On a en ce moment si peu d'occasions de gagner de l'argent ! Avec le temps, le coup était sûr et l'on avait le temps puisque l'argent est très bon marché. Mais les braves gens n'avaient pas tenu compte de la situation de place. On trouve très difficilement du titre en cas de rachat ; les cours sont passés à 2.270 lundi, à 2.425 mardi ; on a pu respirer mercredi vers 2.430 et jeudi à 2.390.

Jacques BARDOUX, président

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE
Assemblée générale ordinaire du 26 juin 1930
EXERCICE 1929
(Les Assemblées générales, 1930)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Raphaël-Georges Lévy, président honoraire ; Jacques Bardoux, président ; Joseph Chanove, vice-président ; Jean-Marie Bonnardel fils et André Buffet, administrateurs délégués ; Constantin Drosso, secrétaire ; le comte Delaire de Cambacérès, Édouard de La Chesnais, Alexandre de Gunzburg, Lucien Launay ⁵, André Luquet, Georges Peltzer, le marquis de Solages ⁶, René Saint-Pierre, administrateurs.

Commissaires : MM. E. La Bonnardière, Henry Damour.

Siège social : à Paris, 1 *bis*, rue du Havre.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale, conformément à la loi et aux statuts, pour vous rendre compte des opérations sociales et soumettre à votre approbation le bilan de l'exercice 1929.

Notre société a toujours poursuivi et continue à poursuivre un objectif industriel. Privée de ses mines de l'Oural, elle a entrepris, avec votre pleine et entière approbation, la création de nouvelles exploitations minières, notamment au Laos.

Ces entreprises ne sauraient être encore pour votre Compagnie une source régulière de bénéfices, et les seules recettes qu'il est actuellement possible de réaliser ne peuvent provenir que de la gestion de votre portefeuille.

⁵ Lucien Launay (1871-1941) : enseigne de vaisseau, fondateur de la Compagnie française de cabotage des mers de Chine. Voir [encadré](#).

⁶ Thibault de Solages (1889-1972) : des Mines de Carmaux. Administrateur délégué (1921), puis président (1944) de la Compagnie générale industrielle. Voir [encadré](#).

En 1927, le compte de Profits et Pertes s'est soldé par un bénéfice de 123.205 fr. 32. Il a atteint en 1928, le chiffre exceptionnel de 1 million 612.331 fr. 75.

Ces résultats avaient pu être obtenus grâce à la fermeté exceptionnelle du marché, qui a permis de réaliser, sur un certain nombre de titres, par rapport à leur cours d'achat, des ventes fructueuses.

Les marchés financiers ont eu, au cours de 1929, une allure bien différente. Tous les titres français et étrangers — fussent-ils de premier ordre. — n'ont pas échappé à des dépréciations importantes. Nous n'avons pu réaliser qu'un petit nombre d'opérations et notre compte de Profits et Pertes se solde par une perte de 15.649 fr. 45, après les amortissements jugés nécessaires.

Notamment, il nous a paru nécessaire de préciser et de compléter les précautions que nous avons prises dès l'année dernière contre la moins-value possible de notre portefeuille lorsque nous avons créé une « Réserve pour éventualités diverses ».

Nous vous proposons, dans l'établissement du bilan pour l'exercice 1929, de définir avec plus de clarté l'objet de cette réserve en la dénommant « Réserve pour fluctuations du Portefeuille ».

Ce portefeuille comprend, vous le savez, à côté de nos participations industrielles, des titres cotés en Bourse et acquis comme emplois temporaires de nos disponibilités.

Nous vous proposons, grâce à un prélèvement de 116.995 fr. 10, de porter cette prévision à un chiffre égal à la moins-value qu'accusait en écritures, au 31 décembre, cette deuxième partie du portefeuille.

Quant aux participations industrielles, elles restent évaluées avec prudence.

Enfin, notre report à nouveau ne subira pas de modification appréciable, et restera fixé, si vous voulez bien approuver les comptes que nous avons l'honneur de vous proposer, à 1.918.102 fr. 11.

Fidèles à la nouvelle orientation donnée à notre Compagnie depuis la nationalisation de ses mines de l'Oural — orientation que vos assemblées successives ont approuvée et encouragée — nous continuons notre politique d'investissements dans des affaires coloniales, tout en suivant d'aussi près que possible l'évolution des questions russes.

Bien que la période de préparation et d'adaptation des entreprises minières que nous avons fondées, ne soit pas encore close, il importe de vous rendre compte des efforts que poursuivent ces sociétés.

La Compagnie de recherches et d'exploitations minières, qui avait porté, l'année dernière, son capital de 6.300.000 francs à 15.750.000 francs, a sensiblement augmenté sa participation dans les Étains du Cammon, à l'occasion de l'opération que cette dernière Société a faite dans le courant de l'exercice et qui a porté son capital de 15.750.000 francs à 36.750.000 francs. Votre Société y a également participé en proportion des droits qu'elle y avait primitivement souscrits.

Les travaux commencés à Boneng (Laos) vers la fin de l'année 1927, ont progressé très sensiblement depuis quelques mois.

Parallèlement aux prospections du gisement, le montage des installations de la mine de Boneng a été poussé et l'on procède à l'heure actuelle, au réglage d'une partie de la Centrale électrique, de la Laverie et des installations annexes.

Grâce à l'effort fourni pour le recrutement de la main-d'œuvre, il est possible de prévoir une mise en route vers la fin du présent exercice.

Vous n'êtes pas sans savoir que les Étains du Cammon sont parvenus cette année à réaliser avec la Société des Étains de l'Indochine, propriétaire de 29 périmètres dans le centre du bassin stannifère du Laos, une concentration industrielle, qui pourrait entraîner une sensible augmentation des profits du Cammon et une diminution des dépenses générales d'exploitation.

Les deux sociétés ont amodié pour 99 ans leurs domaines miniers à une société fermière, formée par leurs soins, la Compagnie fermière des Étains d'Extrême-Orient, au

capital de 40 millions et dont les titres assureront au Cammon 51 % des bénéfices à provenir de l'ensemble des exploitations.

De nombreux mois seront sans doute encore nécessaires pour mettre au point l'organisation et l'installation des mines ainsi regroupées.

Comme nous vous le disions, lors de notre dernière assemblée générale, nous n'entendions pas « limiter aux seules affaires minières, les intérêts que prend en Indochine votre Compagnie ».

[Participation dans l'Union financière d'Extrême-Orient]

Au cours de l'année 1929, nous avons pris une participation dans l'Union financière d'Extrême-Orient : formée par des éléments sérieux et actifs, elle nous intéresse à des affaires immobilières.

Une réassurance géographique doit compléter cette réassurance économique. Dès l'année dernière, il nous était apparu que votre Compagnie ne devait pas demeurer étrangère à l'attention qui se porte sur l'Afrique Equatoriale, et à l'activité de la Société anonyme de recherches et d'exploitations minières en Afrique Française Equatoriale.

[Participation dans l'Union minière d'Éthiopie]

Répondant à l'appel des groupes avec lesquels notre Compagnie a l'habitude de collaborer sur le terrain colonial, nous nous sommes intéressés, soit directement, soit par le canal de la C. R. E. M., à l'effort que poursuit en Abyssinie l'Union minière d'Éthiopie. Ce groupement possède des concessions minières sur des gisements d'or et de cuivre, et des participations dans des affaires industrielles.

Les incertitudes politiques qui caractérisent ce pays nous commandent une réelle prudence dans l'investissement de nos capitaux ; mais il nous a paru utile pour votre Compagnie, de collaborer, plus spécialement sur le terrain technique, à l'effort que fournissent en Abyssinie, des groupes actifs et avisés.

Fidèles à la même préoccupation de réassurance géographique, nous eûmes l'occasion, au cours des dernières semaines de l'exercice 1929, de nous intéresser à la Société Nouvelle de Saint-Élie et Adieu-Vat, qui exploite un gisement d'or en Guyane.

Une première documentation sur l'exploitation aurifère et les concessions forestières de ce domaine, qui couvre plus de 30.000 hectares, nous a paru assez encourageante pour prendre contact avec cette affaire et examiner avec le concours de groupes spécialisés, les possibilités d'avenir qu'elle peut réserver. Une mission sera sur place dans quelques semaines. Ses conclusions détermineront notre action ultérieure en Guyane.

En ce qui concerne la Société d'études minières et industrielles, la situation reste inchangée, les travaux et les tractations continuent.

Le contact que nous tenons avec chacune des sociétés dans lesquelles nous avons des intérêts importants — et nous entendons par contact, la liaison sur place qu'assurent nos administrateurs, directeurs et ingénieurs — représente un effort d'organisation que nous croyons devoir signaler à votre attention.

Cette activité comporte obligatoirement des responsabilités nouvelles pour nos services techniques et administratifs. Aussi, tenons-nous ici à rendre hommage à leurs qualités et à leur dévouement.

Nous allons maintenant passer en revue les différents chapitres du Bilan .

.....

BILAN AU 31 DECEMBRE 1929 (fr.)

ACTIF	
Immobilisations :	

Concessions et achats de mines :	2.064.719 06	
Matériel et mobilier :	1 00	2.064.720 06
Valeurs disponibles :		
Caisses et espèces dans les banques :	4.237.644 35	
Platine et métaux précieux :	5.102 30	4.242.746 65
Débiteurs divers :		
Comptes courants :	78.378 65	
Cautionnements :	220 00	78.598 65
Portefeuille :		
Titres divers		22.288.526 05
		<u>28.674.591 41</u>
PASSIF		
Capital-actions :		
80.000 actions de 250 francs chacune		20.000.000 00
Réserves :		
Réserve légale :	2.049.285 85	
Réserve pour éventualités diverses * :	1.116.995 10	3.166.280 95
Comptes créditeurs :		
Créditeurs divers :	3.457.412 85	
Retenues, cautions et dépôts de garantie :	123.458 60	
Coupons d'actions à payer :	7.836 90	
Obligations amorties à payer :	1.500 00	
Profits et Pertes :		
Bénéfices des exercices antérieurs :	1.933.751 56	
		3.590.208 35
A déduire :		
Pertes de l'exercice :	15.649 45	1.918.102 11
		<u>28.674.591 41</u>

(*) Réserve que le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de dénommer dorénavant ; « Réserve pour fluctuations du Portefeuille ».

MESSIEURS,

En remplacement de notre collègue, M. de Boismenu, dont nous avons eu le regret d'enregistrer la démission pour raison de santé, nous avons, conformément à l'article 20 des statuts, appelé à siéger parmi nous le comte Delaire de Cambacérès ⁷.

Nous avons pensé qu'il pouvait être également utile à votre Compagnie de s'adjoindre un nouveau concours dans la personne du marquis de Solages ⁸, dont nous vous demandons de ratifier la nomination d'administrateur pour une durée de six ans.

Nous avons également appelé à siéger parmi nous M. René Saint-Pierre ⁹. Nous vous demandons de ratifier sa nomination pour une durée de six ans.

Notre collègue, M. Riboud ¹⁰, appelé à la présidence de la Société lyonnaise de dépôts, nous a demandé à être relevé de ses fonctions d'administrateur.

Vous aurez à nommer vos commissaires aux comptes pour l'exercice 1930 : nous vous rappelons que MM. Damour et La Bonnardière sont rééligibles.

Nous vous demandons enfin, de renouveler l'autorisation prévue à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, à ceux de vos administrateurs qui sont en même temps administrateurs ou directeurs de sociétés en relations avec votre Compagnie.

Les opérations que nous avons faites avec ces sociétés pendant l'exercice écoulé ne comportent pas de mention spéciale.

Déclarations de M. Jacques BARDOUX, président

Messieurs,

Avant de donner la parole à ceux d'entre vous qui désireraient nous poser des questions, je voudrais compléter par quelques précisions le rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale. Je voudrais le compléter sur deux points. Tout d'abord au point de vue financier.

Nous avons fait apparaître dans nos comptes une perte de 15.600 francs, chiffre minime. On nous reprochera, peut-être, cet excès de sincérité.

Messieurs, le conseil a pris cette décision pour deux raisons. Nous avons agi par un scrupule d'honnêteté. Dans les circonstances difficiles que traversent les affaires, il convient de rester fidèle plus que jamais à la méthode des amortissements. Nous nous sommes donc refusés à sacrifier la moindre parcelle de nos amortissements. Ensuite, nous avons agi par un besoin de précision. Nous avons tenu, par cette indication, à vous rappeler le caractère de votre société. Elle n'est pas une société financière : elle est une société industrielle. Par conséquent, les seuls bénéfices à escompter sont les bénéfices de nos entreprises.

Certes, nous avons un portefeuille. La majeure partie est constituée par des participations qui sont en plus-value sensible. L'autre élément, les disponibilités placées en titres, constituent une réserve, dans laquelle nous puiserons pour développer nos affaires. Il se peut que, dans des circonstances favorables, quand la Bourse témoigne d'une période d'excitation, nous réalisions des plus-values importantes. Tel fut le cas l'an dernier. Mais ces bénéfices sont exceptionnels et anormaux. Les seuls que nous

⁷ Jean Delaire de Cambacérès (Paris, 1889-Paris, 1960) : associé du groupe Devilder. Voir [Qui êtes-vous ?](#)

⁸ Thibault de Solages (1889-1972) : des Mines de Carmaux, de la Compagnie générale industrielle, de la Société d'études et d'exploitations minières en Indochine (Laos), etc.

⁹ René Saint-Pierre : sous-directeur à la Banque de l'Indochine. Son représentant à la Compagnie de cultures tropicales en Afrique (Sénégal)(1925). Puis administrateur des Éts Pernod (1934-1940) et auteur de conférences sur le Japon.

¹⁰ Camille Riboud (1886-1939) : licencié en droit et en lettres, Oxford, tour du monde, entré à la SLD en 1912. Père de sept enfants parmi lesquels, Antoine (1918-2001), fondateur de BSN (Danone), Jean (1919-1985), PDG de Schlumberger Ltd, et Marc (1923-2016), photographe, fondateur de l'agence Magnum.

ayons à prévoir sont ceux que nous rapporteront un jour, nous l'espérons du moins, nos exploitations industrielles.

C'est donc par un besoin de précision et par un besoin d'honnêteté, je le répète, que nous avons fait apparaître dans nos comptes une perte de 15.000 francs.

Je voudrais ensuite vous donner quelques précisions sur celle de nos entreprises industrielles qui est à la veille de devenir vraiment une exploitation.

Nous avons fait, vous le savez, soit directement en tant que Société du Platine, soit indirectement par le canal de la Compagnie de recherches et d'exploitations minières, un effort considérable au Laos, dans le bassin stannifère de la vallée du Nam-Patène. Vous avez le droit de nous demander quelques explications et quelques précisions.

Je veux en prendre l'initiative. Je vais reprendre quelques-uns des renseignements qui ont été donnés au cours de l'assemblée générale de la Société des Étains du Cammon.

Au cours de l'année 1929, il a été fait un quadruple effort, d'abord par la Société des Étains du Cammon, puis par la Société fermière des étains d'Extrême-Orient, qui groupe aujourd'hui les périmètres des Étains du Cammon et des Étains de l'Indochine.

D'abord un effort de prospection. Sous la direction d'un ingénieur qui avait acquis en Malaisie une expérience reconnue, sept équipes, commandées chacune par des maîtres-mineurs de Douai ou d'Arles, ont sillonné les régions à explorer. Quelques chiffres vous permettront de mesurer l'effort qui a été réalisé.

De décembre 1929 à avril 1930, pendant les mois secs, 1.058 puits furent creusés et descendus à une moyenne de six mètres. Une moyenne de 350 coolies fut constamment occupée, dépassant 450 pendant la période la plus propice. Plus de 6.000 échantillons ont été prélevés. Plus de la moitié étaient déjà analysés en avril par nos laboratoires.

Quels sont les résultats de ces prospections ? Ils ont été doubles. D'une part, elles nous ont permis d'établir qu'en dehors de la vallée du Nam-Patène, les options qui nous avaient été consenties ne contenaient pas des richesses suffisantes pour justifier une exploitation actuelle. Nous avons donc renoncé aux options qui se trouvaient en dehors de la vallée du Nam-Patène. Mais en revanche, dans la vallée du Nam-Patène, ces prospections nous ont révélé, en dehors du périmètre exploité par le Cammon et du périmètre exploité par les Étains de l'Indochine, dont la valeur est certaine, l'existence d'un nouveau gisement, inconnu jusqu'à ce jour, situé à proximité de l'installation de Boneng. Sa richesse ne sera déterminée de façon précise qu'après achèvement des travaux de laboratoire.

Voilà pour ce qui concerne les prospections.

En 1930, un effort considérable a été fait pour le recrutement de la main-d'œuvre. Pendant la saison des pluies dans l'année 1929, le nombre de coolies présents sur les chantiers était à peine de 150. Dès le mois de décembre 1929, il avait atteint 500 et au mois de mars 1930 900. Actuellement, en pleine mauvaise saison, il est encore de 1.200 environ, sur l'ensemble des deux centres d'exploitation.

Cette augmentation a permis de réaliser des progrès importants sur le premier de nos centres d'exploitation à Boneng.

Quelle était la situation au 1^{er} janvier 1929 ? Je vais prendre les divers éléments de notre outillage. Nous verrons où nous en sommes aujourd'hui.

L'outillage se composait d'abord d'une pelle Claire [Clère], qui absorbera 28 CV et débitera 63 mètres cubes horaires. Au 1^{er} janvier 1929, on allait procéder à son montage. À la date de ce jour, la pelle Claire est entièrement montée et les essais ont dû commencer.

Il fallait établir un pont sur la vallée du Nam-Patène. Au 1^{er} janvier 1929, ce pont n'était pas commencé. Aujourd'hui, les fondations du pont sont terminées et le tablier est en cours de pose.

Nous avons à prévoir un traînage important avec tranchées et plate-forme, qui absorbera 35 CV. Le 1^{er} janvier 1929, les tranchées et la plate-forme étaient faites ainsi

que des travaux d'art de faible importance. À la date de ce jour, le traînage est complètement terminé.

Le débouillage doit absorber 29 CV. Le 1^{er} janvier 1929, rien n'était commencé. Aujourd'hui, un concasseur est fini ; deux autres sont en montage.

Pour le broyage, qui doit absorber 120 CV, la plate-forme seule était terminée le 1^{er} janvier 1929. À la date de ce jour, le premier, le second broyeur et une grille sont montés.

En ce qui concerne la laverie, qui absorbera 30 CV, le bâtiment était couvert et les fondations pour les tables étaient terminées le 1^{er} janvier 1929.

Le 26 février 1930, toutes les tables sont montées et on procède à la pose des hydro-classeurs, des conduites et à l'aménagement des caniveaux.

La centrale électrique devra débiter 450 CV. La maçonnerie était faite et le montage du premier groupe était commencé le 1^{er} janvier 1929. À la date de ce jour, le premier et le second groupe sont en marche normale et le troisième groupe en état d'achèvement.

En ce qui concerne les gazogènes, le 1^{er} janvier 1929, on aménageait les plates-formes. Le 16 juin 1930, les trois gazogènes étaient terminés.

Le 1^{er} janvier 1929, deux logements européens en ciment armé étaient en construction. À la date de ce jour, huit maisons sont terminées et trois autres ne tarderont pas à l'être. Un hôpital est en voie d'achèvement.

Au village indigène, le travail était à peine commencé le 1^{er} janvier 1929. Aujourd'hui, le plan est tracé, 22 logements sont habités et le marché est terminé.

La dernière dépêche en date du 22 juin, reçue de M. Strenna, directeur général des exploitations du Laos, porte la phrase suivante :

« Installations Boneng usine. Les derniers travaux mise au point en cours d'exécution. »

La Compagnie des Etains d'Indochine a apporté à la Fermière un second siège.

Au 1^{er} janvier 1929, à peu près rien n'était fait sur ce périmètre. À la date de ce jour, deux logements pour Européens et quatre pour indigènes sont achevés. Les fondations de la centrale et l'atelier provisoire sont terminés. Tout le matériel, sauf quelques pièces lourdes, est à pied d'œuvre.

Voilà, messieurs, ce qui a été fait pour servir vos intérêts et pour nous rapprocher de la date où la première au moins de nos exploitations, celle de Boneng, pourra tourner. Il va sans dire que si elle tourne, comme nous l'espérons, au cours du premier trimestre 1931, cela ne signifiera pas que vous encaisserez immédiatement des bénéfices. Il faudra un temps assez long pour assurer le fonctionnement de la laverie, pour résoudre tous les problèmes techniques que posent les caractéristiques de ce minerai assez spécial du Laos. D'autre part, tout dépendra des cours de l'étain. Nous ne sommes pas les maîtres du marché mondial.

Comme nous vous l'avons dit dans le rapport, nous poursuivons des efforts dans d'autres directions. Nous n'avons pas encore de résultats positifs à vous indiquer. Nous ignorons notamment si notre mission, qui partira en septembre pour la Guyane, nous rapportera des conclusions assez précises pour nous décider à travailler dans cette voie nouvelle.

La seule chose que je puisse vous dire, c'est qu'il semble bien à première vue qu'il y ait là quelque chose d'intéressant, puis que des sociétés importantes ont accepté de collaborer avec nous dans les études préparatoires.

Telles sont, messieurs, les quelques explications complémentaires que je vous devais. Je reste naturellement à la disposition de ceux des actionnaires qui voudraient me poser des questions.

Personne n'ayant demandé la parole, les résolutions mises aux voix ont été adoptées à l'unanimité.

LA BOURSE
Paris, le 13 août
(*Le Journal des débats*, 14 août 1930)

On remarquait d'autre part que certains animateurs paraissaient désireux de rentrer en scène, à en juger par l'impulsion imprimée à des titres comme le Platine, dont le marché est notoirement travaillé par une firme connue de la place.

(*Le Journal des finances*, 10 octobre 1930)

On parle d'une fusion prochaine entre la Compagnie industrielle du platine, et la Société d'Ekaterine [Ekaterinovska], dont les rapports, d'ailleurs, sont déjà très étroits. Une certaine place pourrait être faite, dans la combinaison, à Plakalnitza.

Notes et réflexions
L'affaire Devilder
par Ernest VINCENT
(*Le Journal des finances*, 28 novembre 1930)

[...] Si l'on, en croit certains bruits, les amis de M. Devilder auraient eu l'intention d'employer plus particulièrement leurs disponibilités sur le marché du Platine, qui est étroit et où une opération contre les vendeurs serait aisée et fructueuse.

Mais si le marché du Platine est étroit, si l'on peut y poursuivre vigoureusement les vendeurs, il convient de ne pas oublier qu'au cours actuel, alors que l'entreprise est fortement engagée dans les Étains de Cammon, le prix actuel du titre paraît nettement supérieur à sa valeur intrinsèque.

A peine au sortir d'une affaire spéculative difficile, ce serait peut-être, avoir mal le sens de l'opportunité, que marquer le point par un coup spéculatif retentissant. [...]

Parmi les mines diverses, le Platine, toujours coté sur l'intervention de la Chambre Syndicale, s'est inscrit en dernier à 1.550 contre 1.675

Hervé Joly, Gouvernance...

Louis-Edmond Charvet (X 1920 normale) est [...] successivement **directeur de la Compagnie du Platine en 1931**, puis directeur général adjoint de la Compagnie Air France qu'il quitte à la nationalisation de 1945. Il devient alors président des automobiles Saurer et vice-président des automobiles Unic, tout en consacrant l'essentiel de son temps à la sidérurgie, notamment comme délégué général de la Chambre syndicale après-guerre et comme PDG du Comptoir français des produits sidérurgiques à partir de 1959.

(*Le Journal des finances*, 16 janvier 1931)

Aux mines diverses, le Platine se laisse ramener à 445, cours auquel les offres ont pu être absorbées. On sait que la valeur a été englobée dans la chute des titres du groupe

Devilder et que la Chambre syndicale des Agents de change a repris les actions Platine sur lesquelles ce groupe avait contracté des engagements à terme.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Journal des débats*, 25 juin 1931)

L'exercice 1930 se traduit par un bénéfice de 19.970 francs, alors que l'exercice 1929 s'était soldé par une perte de 15.649 francs amortie par un prélèvement sur le report bénéficiaire antérieur. Le solde disponible de l'exercice ressort (avec le report antérieur) à 1.938.072 fr., contre 1.918.102 francs.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*L'Information financière, économique et politique*, 27 juin 1931)

L'assemblée ordinaire tenue le 26 juin, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1930, se soldant par un bénéfice de 19.970 fr. formant avec les reports antérieurs s'élevant à 1.918.102 fr. un total disponible de 1.938.072 fr. qui a été reporté à nouveau. Rappelons que l'exercice antérieur s'était soldé par une perte de 15.649 fr. Le rapport fait observer que le bénéfice de l'exercice s'entend après les amortissements qui ont été jugés indispensables sur certaines participations de recherches ou d'études, mais sans faire état de la dépréciation des titres cotés du portefeuille, dépréciation qui a passé par rapport au cours d'achat de 1 million 116.995 fr. à 3.892.963 fr.

Dans ces conditions la réserve pour fluctuations du portefeuille constituée en 1929, pour compenser cette dépression, doit être augmentée de 2.776.968 fr. Des provisions diverses devenues sans objet, ont été affectées à cette couverture.

Dans son rapport, le conseil indique que la dépression mondiale qui a caractérisé l'exercice écoulé, a amené la société à restreindre momentanément ses initiatives et que si elle a encore fait des investissements d'une certaine ampleur, c'est en raison d'engagements antérieurs.

Les entreprises auxquelles la Compagnie Industrielle de Platine s'est intéressée ne sont pas encore au point d'être pour elle une source de bénéfices. Elle n'a donc eu cette année d'autres ressources que les recettes provenant des arrérages du portefeuille mobilisable, de réalisations de titres en bénéfice, et de la vente des sous-produits qui restaient de ses anciennes exploitations.

Le rapport passe ensuite en revue les diverses participations.

La Compagnie de recherches et d'exploitations minières a arrêté ses prospections minières.

La Compagnie fermière des étains d'Extrême-Orient, qui est à la tête de trente périmètres miniers, a poursuivi l'équipement du siège de Boneng. En avril dernier, la plupart des éléments qui constituent le premier centre d'exploitation ont été mis en marche. L'exercice 1931 sera encore pour cette société une année d'études et de mise au point.

Afin de ne pas limiter aux seules affaires minières ses participations indochinoises, la Société a pris des intérêts dans la [Société des ateliers de constructions mécaniques](#) d'Haïphong dont la réorganisation, assurée avec le concours de puissants groupes industriels, a doté le centre maritime du Tonkin de l'organisme de constructions et réparations, qui manquait à son développement économique.

L'Union financière d'Extrême-Orient a débuté d'une manière satisfaisante par la prise en gestion d'importantes affaires immobilières en Cochinchine et Annam.

La Société a suivi avec une attention particulière les affaires de mines d'or, dont la crise des métaux n'a fait qu'accentuer le caractère privilégié. L'Union minière d'Ethiopie a poursuivi ses investigations sur les zones qu'elle avait retenues comme susceptibles d'offrir des minéralisations intéressantes.

Le rapport donne ensuite quelques indications sur la Société nouvelle de Saint-Élie et Adieu-Vat qui a dû concentrer son activité sur l'exploitation des gisements superficiels, la Société générale de prospection, la Société anonyme de recherches et d'exploitations minières en Afrique Française Equatoriale, et la Société d'études minières et industrielles, qui a été mise en liquidation. La participation de la Société dans cette affaire est d'ailleurs amortie.

Dans son allocution, M. Jacques Bardoux, président du conseil d'administration, a précisé que l'exercice écoulé avait été un exercice d'attente sur la route malheureusement incertaine de la reprise industrielle. La tâche du conseil, dans ces conditions, a été d'économiser, d'organiser et de préparer.

Les frais généraux ont été comprimés, des suppressions de personnel ont été effectuées. La Société a procédé à la liquidation d'une filiale et elle envisage la réorganisation d'une autre.

En prévision de la reprise des affaires, le conseil s'est assuré le concours d'un technicien de premier plan, en la personne de M. Charvet, ingénieur au corps des Mines. Sous sa direction, il est procédé à des études diverses et constitué des dossiers utiles.

M. le président a fourni ensuite des précisions sur les exploitations d'étain qui sont l'élément essentiel de l'activité industrielle. En raison de la baisse des prix et de l'incertitude de l'avenir, tout l'effort d'installation et de prospection a été concentré sur le périmètre de Boneng auquel ont été consacrées la totalité du personnel et la totalité des ressources de la Société financière des étains en Extrême-Orient.

M. le président a souligné enfin que le fisc réclamait, au titre de la taxe de transmission en 1930, une somme de 477.111 francs, somme excessive, si l'on tient compte qu'elle ne porte pas sur la valeur réelle du titre, mais sur une valeur qui, résultant de spéculations boursières, peut être artificielle. Le bilan fait ressortir un bénéfice de 19.970 francs ; par conséquent, la Société doit prélever la somme de 477.111 francs sur sa trésorerie. Elle mange ainsi progressivement ses disponibilités et, dans une certaine mesure, son capital lui-même. Aussi, M. le président a-t-il demandé aux actionnaires d'approuver le principe d'une protestation auprès du ministre des Finances.

1931 (novembre) : absorption de la C.R.E. M. en déconfiture.

1932 (avril) : achat de la [Société des mines de Ras-el-Ma](#), mercure en Algérie.

INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Journal des débats*, 12 mai 1932)

Les comptes de 1931 font apparaître une perte de 400.848 fr. au lieu d'un léger bénéfice de 19.970 fr. en 1930: Déduction faite de la perte de l'exercice 1931, les bénéfices reportés des exercices antérieurs se trouvent ramenés de 1.938.072 fr. à 1.537.223 fr.

INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Journal des débats*, 28 mai 1932)

L'assemblée du 26 mai a approuvé les comptes de 1931, se soldant, comme annoncé dans nos *Informations* du 12 mai, par une perte de 400.848 francs (contre un bénéfice de 19.970 fr. en 1930). Le solde créditeur est ramené de 1.938.072 à 1.537.223 francs.

NÉCROLOGIE
Georges Peltzer
(*Le Figaro*, 18 décembre 1932)

Nous apprenons la mort de M. Georges Peltzer ¹¹, survenue à Verviers le 15 décembre.

Le service religieux, selon le rite protestant, a eu lieu à Verviers.

Annuaire Desfossés, 1933, p. 998 :

Cie industrielle du Platine

Conseil : J. Bardoux, pdt ; C. Drosso, J. Chanove, Delaire de Cambacérès, marquis de Solages, Saint-Pierre, de la Chesnaie, L. Launay, Luquet, J.-M. Bonnardel, A. de Gunzburg, P. Peltzer.

INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Journal des débats*, 29 avril 1933)

Les comptes de l'exercice 1932 se soldent par un nouveau déficit de 290.000 fr. (contre 400.848 francs pour 1931), ramenant les bénéfices reportés des exercices antérieurs à 1.245.000 fr.

INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Journal des débats*, 20 mai 1933)

Les comptes de 1932, se soldant par un déficit de 293.653 fr. contre un autre déficit de 400.849 fr. en 1931, ont été approuvés par l'assemblée qui s'est tenue ce matin.

La société, qui n'a plus d'exploitation propre, a borné, en 1932, son activité à la gestion de son portefeuille (Fermière des Étains d'Extrême-Orient par l'intermédiaire des Étains du Cammon), Saint-Élie et Adieu-Vat, Union financière d'Extrême-Orient [UFEO*]), qui est demeuré improductif. Ce portefeuille est inventorié pour 28 millions. Son estimation est supérieure de 6 millions à la valeur réelle en ce qui concerne les seuls titres cotés, les autres continuant à être évalués au prix de revient. La provision de 5,9 millions inscrite au passif pour fluctuation du portefeuille paraît donc nettement insuffisante.

¹¹ Georges Peltzer : ancien président de l'Industrie textile (suite, en 1910, des Établissements Peltzer et fils, fondés en 1892 à Czenstochowa, Russie). Administrateur de la Cie industrielle du platine, son représentant à la Société minière française du Maroc.

Le Platine, qui a été dans un passé récent l'objet de spéculations insensées, n'a plus que des perspectives médiocres et lointaines que ne pourra guère améliorer le changement de conseil auquel a procédé l'assemblée.

Mieux vaut s'intéresser directement, le cas échéant, aux Étains du Cammon.

PRISE DE CONTRÔLE PAR MINES ET CULTURES (Georges SCHIFF-GIORGINI)

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Journal des finances*, 26 mai 1933)

La main passe. L'assemblée du 19 mai de la Compagnie industrielle du platine, où M. Schiff-Giorgini et M. [Armand] Menasché, ce dernier en qualité de représentant du Comité des liquidateurs de la Financière de Paris, remplissaient les fonctions de scrutateurs, a approuvé la transformation à peu près complète du conseil d'administration.

De l'ancienne équipe, seul demeure M. Jacques Bardoux qui, du reste, serait parti aussi, « s'il avait suivi l'inclination naturelle de sa pensée », M. Georges Peltzer est mort, M. Drosso part pour raison de santé ; M. Luquet parce que ses fonctions de vice-président de l'Union Parisienne absorbent toute son activité ; M. le comte de Cambacérès se retire, mû « par un sentiment délicat ».

Ils sont remplacés par MM. Schiff-Giorgini, Louis Villa, Merillon et le général Patey.

Les nouveaux venus n'ont pas cru devoir exposer leur programme. Il ne peut être, pour le moment, qu'assez restreint. L'actif de la Compagnie industrielle du platine se trouve limité à un portefeuille évalué à 25 millions au bilan et qui, du fait de la baisse des seuls titres cotés — sans compter celle des titres non cotés, dont on ne parle pas — subissait, à la fin de l'année dernière une dépréciation de 6 millions, balancée, il est vrai, en grande partie, par une réserve figurant au passif.

Ce portefeuille se compose de 20 % du capital de la Société des Étains de Cammon, qui détient elle-même 51 % des actions de la Compagnie fermière des étains d'Extrême-Orient ; d'une participation dans la Société nouvelle de Saint-Élie et Adieu-Vat, dont l'importance n'est pas indiquée, et d'intérêts dans diverses sociétés de recherches actuellement en sommeil. Il s'y ajoute un paquet de titres de la Société financière d'Orient.

Tout cela ne forme, au total, — bien que les Étains de Cammon espèrent pouvoir produire à un prix de revient laissant une marge de bénéfices, — qu'un ensemble assez médiocre, et faute de ressources, la Compagnie industrielle du platine, dont le capital nominal de 20 millions ne paraît plus à proportion de son activité réduite, n'a point de possibilité de rechercher de nouveaux buts.

On conçoit cependant que sa prise de contrôle ait pu tenter certains groupes parce que l'action aux bas cours où elle est tombée — 77 fr. — peut servir, les circonstances aidant, à quelque mouvement spéculatif.

ABSORPTION DE MINES ET CULTURES

INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Journal des débats*, 9 juin 1933)

Il sera proposé, à l'assemblée extraordinaire du 28 juin, l'approbation d'apports d'une société avec laquelle fusionnera la Compagnie industrielle du platine ; de réduire le capital social, actuellement fixé à 20 millions de francs, et de le réaugmenter ensuite, par création d'actions d'apports et de numéraire.

INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Journal des débats*, 30 juin 1933)

L'assemblée extraordinaire, réunie le 28 juin, a voté : 1° la **réduction du capital de 20 à 10 millions de francs** par l'échange de 4 actions anciennes de 250 fr. contre 5 actions nouvelles de 100 fr. ; 2° sa réaugmentation à 12 millions de francs par la création de 20.000 actions de 100 francs émises contre espèces et réservées aux porteurs actuels ; 3° l'absorption de la Société générale des Mines et Cultures moyennant attribution de 80.000 actions de 100 francs numéros 120.001 à 200.000.

GÉNÉRALE DE MINES ET CULTURES*
(*Le Journal des débats*, 11 juillet 1933)

L'assemblée extraordinaire du 8 juillet a voté la fusion de la société avec la société Le Platine, moyennant échange d'une action Platine de 100 francs contre deux actions Générale de mines et cultures.

Grâce à cette fusion, le Platine aura le contrôle des sociétés suivantes :

- Vergers de Provence,
 - Compagnie africaine agricole et minière [à Rabat (Maroc)], ainsi que
 - les mines d'or de Suetra Varvara [Sté des mines d'or du Pek, Yougoslavie].
-

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES MINES ET CULTURES
(*Le Temps*, 11 juillet 1933)

L'assemblée extraordinaire du 8 juillet a approuvé l'apport fusion de l'actif social à la Compagnie industrielle du platine. Cet apport sera rémunéré, par l'attribution de 80.000 actions de 100 francs de cette compagnie. La dissolution éventuelle de la société a été décidée. Ces résolutions ont été votées sous la condition suspensive de l'approbation définitive de la fusion par la Compagnie industrielle du platine.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Temps*, 29 juillet 1933)

L'assemblée du 28 juillet a reconnu la sincérité de la déclaration de souscription et de versement relatif à l'augmentation du capital de 10 à 12 millions de francs par l'émission au pair de 20.000 actions de 100 francs.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Temps*, 12 août 1933)

L'assemblée extraordinaire du 11 août a approuvé définitivement l'apport consenti à titre de fusion par la Société générale des mines et cultures, moyennant attribution de 80.000 actions de 100 francs. En conséquence, le capital est porté à 20 millions.

INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Journal des finances*, 18 août 1933)

Nous avons signalé, en son temps (voir *Notes et réflexions* du 26 mai), le passage de la Compagnie industrielle du platine aux mains d'un nouveau groupe, dont l'animateur est M. Giorgini, et la transformation radicale du conseil d'administration qui en était résultée.

Nous relevions toutefois que la nouvelle équipe : MM. Schiff-Giorgini, Louis Villa, Mérillier *[sic]*, le général Patey, n'avait pas dit quel était son programme.

On le connaît maintenant.

Il s'agissait de trouver le moyen de pourvoir d'une nouvelle étiquette les actions d'une certaine Société Mines et cultures qui moisissent dans les caves du hors-cote ou elles vaudraient une dizaine de francs.

Pour ce faire, la Société du platine a réduit son capital de 20 millions en 80.000 actions de 250 fr. à 10 millions en 100.000 actions de 100 fr., puis l'a reporté à 20 millions par la création de 100.000 actions, dont 20.000 récemment offertes en souscription aux anciens actionnaires et 80.000 remises à la Société Mines et cultures en rémunération de ses apports.

Cette « révision du capital » — c'est le terme qui a été employé — votée par l'assemblée extraordinaire du 28 juin, a fortement surpris les actionnaires. M. Jacques Bardoux, qui présidait l'assemblée ordinaire du 29 mai, n'y avait fait aucune allusion dans ses déclarations optimistes. Les explications qu'il a données à la réunion suivante sont restées un peu confuses.

Il n'a pas été facile, non plus, de trouver des raisons très convaincantes à {l'absorption de Mines et cultures. Finalement, on s'est résigné à la motiver par « l'intérêt que la Compagnie industrielle du platine avait à équilibrer ses participations minières par des participations dans d'autres entreprises, »

L'ACTIF DE MINES ET CULTURES

De quoi se compose donc l'actif de Mines et cultures ? D'un ensemble de valeurs hétéroclites où 4.795 actions et 7.900 parts de la Société des Vergers de Provence voisinent avec 8.168 actions et 9.489 parts de la Compagnie africaine agricole et minière, plus une participation dans la Société — qui n'est, du reste, qu'en formation — des Mines d'or de Sveta Varvara et, enfin, 17.352 actions Ras-El-Ma et 1.200 actions Mines et minerais.

Il est juste d'ajouter que les actions Ras-El-Ma et Mines et minerais, comptabilisées pour 1.055.000 fr., sont reprises pour 2 fr. et Sveta Varvara pour zéro.

Les Vergers de Provence, au capital de 5 millions, exploiteraient des terrains près de Salon et de Martigues. Au 31 mai, leur bilan se totalisant par 6.760.000 fr. présentait un actif entièrement gelé, sans trace d'aucune ressources, mais au passif on voit figurer à côté, capital de 5 millions, 1.200.00 fr. de dettes.

L'Africaine Agricole posséderait des immeubles à Casablanca et des terrains à Touroudant. D'après un état de compte qui n'a pas été publié, le bilan ferait apparaître un actif net de 1.153.000 francs et les biens immobiliers vaudraient plus de 6 millions et demi, bien que comptabilisés 2.600.000 fr. seulement.

Les commissaires aux apports ont déclaré que tout cela était excellent et une assemblée extraordinaire, tenue le 11 avril, a approuvé leur rapport.

Ces évaluations, dont il est impossible de vérifier l'exactitude, ne peuvent retenir une seconde l'attention.

Tout cela n'est pas sérieux. L'émission de 20.000 actions de numéraire, qui a été nécessairement « prise » par le nouveau groupe, ne l'est pas plus, car il ne pouvait venir à l'idée du commun des actionnaires de souscrire au pair les actions à l'émission quand les anciennes le valaient à peine, après avoir valu, quelques semaines auparavant, beaucoup moins.

Mais le groupe Giorgini se trouve maintenant détenteur, à la place des actions Mines et cultures, qui n'avaient aucun marché, et qu'il aurait été, sans doute, difficile d'introduire à la cote, d'un paquet de titres d'une entreprise jadis fastueuse et dont la spéculation s'occupa ardemment. Ce ne sont pas des éléments négligeables pour tenter, l'heure venue, d'écouter le papier, un mouvement pour lequel les Étains de Cammon redeviendront utiles, tandis que les Vergers de Provence et autres Africaine Agricole ayant désormais rempli leur mission, glisseront dans les oubliettes.

Les actionnaires de l'Industrielle du Platine payent cette singulière combinaison de la perte de plus de la moitié de leur capital. C'est cher.

Il convient d'ajouter que M. Jacques Bardoux, cédant enfin à son « inclination personnelle », s'est retiré du conseil du Platine, mais il reste président et administrateur des Étains du Cammon.



[Coll. Serge Volper](#)
COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE
Société anonyme
Capital social : vingt millions de fr.
divisé en 200.000 actions de 100 fr. chacune

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel*
du 2 septembre 1933

Statuts déposés chez M^e Victor Moyne, notaire à Paris, le 9 décembre 1898

Siège social à Paris

ACTION DE 100 FRANCS AU PORTEUR
entièrement libérée

Le président : Louis Villa

Par délégation du conseil d'administration : Bardoux
Impr. Chaix, rue Bergère, 20, Paris. Encres Lorilleux

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 novembre 1933, p. 603)

Siège transféré du 1 bis, r. du Havre au 43, r. du Bac.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Bec et ongles*, 2 décembre 1933)

On prétend que les résultats de l'année 1933 seraient bénéficiaires alors que les exercices 1931 et 1932 avaient laissé des déficits de 401.000 francs et 294.009 fr. respectivement.

La société aurait déclaré que les profits éventuels seraient la conséquence de la hausse des cours de l'étain depuis plusieurs mois. Par ailleurs, on rapproche cette information du récent voyage en Russie de l'un des membres du conseil, M. Jean Bonnardel, ce qui a valu, du reste, la création d'une nouvelle société intitulée le Groupement des intérêts privés en Russie [Soc. de gérance et d'intérêts privés en Russie].

Pour bien saisir ce qu'est devenue cette entreprise jadis prospère du platine, il aurait fallu la suivre pas à pas car sa gestion relève de la plus haute fantaisie maintenant que M. Giorgini a mis le grappin dessus.

Après la guerre, le Platine, dépossédé de ses gisements en Russie, s'était occupé de se constituer un portefeuille d'affaires minières, ce qui, après tout, était assez normal. Depuis l'arrivée au Platine de M. Giorgini et de sa bande, cette affaire relève de la haute flibuste. On détrousse de toutes les manières et sous toutes sortes de noms en prétendant faire soit de la culture, soit de la prospection minière dans tous les coins du globe.

Si seuls les amis de M. Giorgini perdaient leur argent, ce ne serait jamais que justice, car il faut être assez imprudent pour le suivre ; mais il y a la foule des anonymes qui a

eu la légèreté de se laisser prendre au mirage de toutes les affaires véreuses créées par cet estampeur de haut rang.

M. Giorgini a fabriqué filiales sur filiales. En veut-on quelques-unes ? Vergers de Provence, Mines du Tek, Holding Luxembourgeoise, Africaine, Agricole et Minière, Mines d'or de Sveta Varvara, Générale de Mines et Cultures qui vient d'être absorbée récemment par le Platine.

Tout ceci sans préjudice des affaires minières composant l'ancien portefeuille du Platine et qui, sans être aussi inconnues, ne sont guère meilleures pour cela comme : Minière du Maroc, Étains d'Extrême-Orient, Union financière d'Extrême-Orient, Saint-Élie, Adieu Vat, Union minière d'Éthiopie, [Cie de rech. et d']Exploitations minières en Indochine, Étains de Cammon, etc.

Toutes ces affaires exploitent peu ou pas, elles ne réalisent, en tous cas, aucun bénéfice et le portefeuille du Platine, pourtant dévalué et ramené à 25 millions environ, a une valeur toute théorique.

Le Platine est une affaire dont il faut s'écarter soigneusement ainsi que de toutes ses participations.

Des gens comme M. Giorgini déshonorent un marché financier comme le marché de Paris en pratiquant des opérations aussi dénuées de scrupules. N'y aura-t-il pas, un jour ou l'autre, une loi qui interdise la floraison de sociétés aussi nuisibles, sans activité, ni objet, qui réunissent des capitaux sur une seule raison sociale et se contentent de vivre jusqu'à ce que le capital soit grignoté.

N'y a-t-il pas un moyen aussi d'envoyer M. Giorgini se livrer lui-même à la culture ou aux travaux de prospection avec la bêche ou le pic à la main et quelqu'un pour le surveiller ?

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Journal des débats*, 12 mai 1934)

Les comptes de l'exercice 1933, qui seront présentés à l'assemblée ordinaire du 4 juin, font ressortir un bénéfice net de 137.526 fr. contre une perte de 293.653 francs pour l'exercice 1932.

La réorganisation financière réalisée au courant de l'année, par la réduction du fonds social de 20 à 10 millions et sa réaugmentation à 20 millions, a permis de faire 16 millions 970.000 fr. d'amortissements, dont dix millions par la réduction de capital et 6 millions 979.000 fr. pour prélèvements sur les réserves antérieures.

Compagnie industrielle du platine
(*La Journée industrielle*, 5 juin 1934)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1933 qui a été marqué, pour la société, par une profonde réorganisation financière et par de nouvelles extensions de l'objet social.

Il a été procédé à 16.979.566 fr. d'amortissements au moyen d'une réduction du capital de 10 millions et par un prélèvement de 6.979 566 fr. sur les réserves ou provisions précédemment constituées. Cette opération a permis, grâce à un abattement de 12 millions 626.833 fr., de ramener le portefeuille à une évaluation en rapport avec les conditions du moment ; elle a également permis de supprimer du bilan les postes concessions, de solder les pertes antérieures à l'exercice et d'amortir les frais et charges

figurant au compte de profits et pertes à la date du 31 juillet 1933. La situation de la société s'est trouvée, de ce fait, complètement assainie.

Quant aux extensions de l'objet social, elles ont été rendues possibles par une modification des statuts et par deux augmentations de capital successives, d'ensemble 10 millions. En outre, la société, l'an dernier, s'est incorporé l'actif de la Société générale de mines et cultures comprenant un ensemble de participations agricoles, immobilières et minières.

L'exercice 1933 se trouve donc à l'origine à une orientation différente et plus large : il constitue de ce fait un exercice de transition. En outre, dans ses résultats interviennent les amortissements, effectués au 31 juillet, des pertes, dépenses et charges antérieures à cette date.

L'assemblée a pris acte de la démission d'administrateurs de MM. Jacques Bardoux, Jean Bonnardel, Édouard de La Chesnais, Lucien Launay, Alexandre de Gunzburg, René Saint-Pierre et Thibaut de Solages et elle a donné *quitus* de leur gestion à MM. Bardoux, de La Chesnais, Launay, Saint-Pierre et de Solages, démissionnaires au cours de l'exercice.

Elle a ratifié les nominations, faites à titre provisoire par le conseil, de MM. Pierre-Édouard Hentsch, Henri de Portes et Élie Tortel, élus administrateurs.

À l'issue de cette assemblée, les actionnaires, réunis en assemblée extraordinaire, ont voté l'assimilation complète aux actions anciennes des 100.000 actions nouvelles de 100 fr., numéros 100.001 à 200.000, créées en juin 1933 et dont 20.000 furent souscrites en numéraire et 80.000 furent remises à la Société générale des mines et cultures en rémunération de son apport-fusion.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE (*Le Temps*, 15 juillet 1934)

Le rapport du conseil, qui a été présenté aux actionnaires à l'assemblée du 4 juin, souligne que l'exercice 1933 a été marqué par une profonde réorganisation financière et par de nouvelles extensions de l'objet social.

Il a été procédé à 16.979.566 francs d'amortissements, par une réduction du capital de 10 millions de francs et par un prélèvement de 6 millions 979.566 francs sur les réserves ou provisions précédemment constituées. Cette opération a permis, grâce à un abatement de 12.626.833 francs, de ramener le portefeuille à une évaluation en rapport avec les conditions du moment ; elle a également permis de supprimer du bilan le poste « Concessions », de solder les pertes antérieures à l'exercice et d'amortir les frais et charges figurant au compte de profits et pertes à la date du 31 juillet 1933.

La situation de la société s'est trouvée, de ce fait, complètement assainie.

Quant aux extensions de l'objet social, elles ont été rendues possibles par une modification des statuts et par deux augmentations de capital successives, d'ensemble 10 millions de francs.

Dans le rapport présenté à l'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 1933, il était souligné que la société n'avait pas intérêt à s'interdire de participer à des affaires autres que celles touchant directement ou indirectement à l'industrie des mines et métaux et que se limiter à de telles participations aboutissait à une répartition très imparfaite des risques. En application de ces principes, il a été incorporé à la société l'actif de la Société générale de mines et cultures comprenant un ensemble de participations agricoles, immobilières et minières.

Le rapport du 28 juin 1933 donnait des renseignements sur les affaires auxquelles la société était ainsi nouvellement intéressée.

L'exercice 1933 se trouve donc à l'origine d'une orientation différente et plus large il a constitué de ce fait un exercice de transition. En outre, dans ses résultats interviennent les amortissements, effectués au 31 juillet, des pertes, dépenses et charges antérieures à cette date.

C'est en fonction de cet état de choses très spécial que doit être considéré le solde créditeur du compte profits et pertes, soit 137.526 francs.

A signaler que par suite de la situation des entreprises qu'elles concernent, ou par suite de leur date d'incorporation dans l'actif, les participations de la société n'ont pu encore fournir aucun élément de recettes.

Le rapport donne enfin sur les principales participations de la société les renseignements que voici :

La plus importante de ces participations, malgré un amortissement de 4.159.289 fr. 48 pratiqué à l'occasion de la dernière réduction de capital, est toujours celle concernant la Société des étains du Cammon*. Cette société a procédé, au cours de l'année passée, à une augmentation de capital de 5.250.000 francs, qui a été entièrement souscrite par les groupes fondateurs. Grâce à ce concours de capitaux nouveaux, l'usine de traitement pourra être achevée d'ici la fin de l'année : on escompte une production mensuelle de 50 à 60 tonnes de concentrés à compter du 1^{er} janvier prochain. Les teneurs sont largement payantes et le tonnage reconnu doit assurer d'ores et déjà à la société une longue existence. Enfin, les accords intervenus entre les principaux producteurs ont permis de stabiliser les cours du métal.

La Compagnie française des mines d'or du Pek* a été constituée le 10 août 1933 pour la mise en valeur de la concession aurifère de Sveta-Varvara. Son capital est de 4 millions de francs et la participation de votre société dans ce capital lui en assure virtuellement le contrôle. Dès la mois de décembre, l'affaire entrain en exploitation et, depuis cette époque, elle n'a cessé de donner une production mensuelle régulière : au 30 avril, il avait été produit 55 kilos 500 d'or. La société se prépare en ce moment à doubler le rendement de son usine de traitement ; cette opération pourra être effectuée sans que de nouveaux capitaux soient investis et aura comme conséquence d'accroître les résultats de l'exploitation dans une proportion nettement supérieure à celle qui correspondra à l'augmentation de la production. Les travaux d'avancement effectués depuis la création, de la société ont révélé un tonnage de minerais payants plus important et des teneurs plus élevées qu'il n'avait été prévu à l'origine ; sur la base de la production actuelle, l'exploitation est assurée d'au moins dix années de marche.

Enfin, la société a acquis des permis nouveaux et, en particulier, des permis comportant des alluvions très étendues. Toutes les mesures ont été prises pour commencer à bref délai la prospection de ces permis.

Aux Vergers de Provence, les méthodes de culture sont l'objet d'améliorations incessantes. Dans l'ensemble, les arbres sont en parfait état; la récolte de cette année s'annonce d'une façon favorable, mais étant donné l'âge des arbres, cette récolte ne pourra être encore que très inférieure aux possibilités réelles des plantations. La société a pu, malgré les difficultés inhérentes à la situation du marché monétaire, émettre en décembre et janvier pour un million de francs de bons décennaux 6 1/2 % ; de ce fait a été remboursée l'avance que nous lui avons consentie et qui figure au bilan au 31 décembre 1933 pour 400.943 fr. 04. Nous avons donné notre garantie au paiement des intérêts de ces bons et à leur remboursement.

Des accords réalisés récemment par la Compagnie africaine agricole et minière* permettront à cette société d'accélérer l'entrée en jouissance des propriétés par elle acquises dans le Souss et qui sont tout spécialement indiquées pour la culture des agrumes et des primeurs.

La Société nouvelle de Saint-Élie et Adieu-Vat* [Guyane] accuse, pour l'exercice 1932, une production d'or de 175 kilos 844 contre 169 kilos 502 en 1931. L'or en vue

dans les réserves cubées s'élevait à 519 kilos à la fin de l'exercice 1932. Nous avons réalisé une partie de notre participation dans cette affaire.

Aux indications que nous venons de vous fournir, nous ajouterons que, tenant compte des difficultés créées par la prolongation de la crise mondiale, nous nous sommes efforcés de réaliser l'organisation la plus économique possible. Nous avons l'espoir que cette réalisation nous permettra, malgré l'incorporation d'affaires nouvelles à notre activité, de maintenir nos frais généraux à un niveau nettement inférieur, à celui qu'ils ont atteint ces dernières années.

L'assemblée a décidé de reporter à nouveau le solde bénéficiaire du compte de profits et pertes, après prélèvement en faveur de la réserve légale,

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Temps*, 14 juin 1935)

L'exercice 1934 se solde par une perte de 523.812 francs contre un bénéfice de 137.526 francs en 1933.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*La Journée industrielle*, 28 juin 1935)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1934 se soldant par un déficit de 661.339 fr., ramené à 523.812 fr. par application du report bénéficiaire antérieur.

L'assemblée a donné *quitus* de leur gestion au général Patey et à M. Pierre G. Merillon, administrateurs démissionnaires ; elle a réélu MM. Joseph Chanove et Louis Villa, administrateurs sortants, et a nommé administrateurs le comte de Moussac et le comte de Montgomery.

(*Les Archives commerciales de la France*, 28 octobre 1935)

PARIS. — Modification. — Les Soc. LES VERGERS DE PROVENCE, SOCIÉTÉ DE GÉRANCE ET D'INTÉRÊTS PRIVÉS EN RUSSIE, COMPAGNIE FRANÇAISE DES MINES D'OR, DU PEK ont transféré leur siège du 43, rue du Bac, au 4, rue de Penthièvre. — *Journ. Spéc. Soc.*

Mines d'or de Nam-Kok*
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 4 avril 1936)

[...] Au cours de l'exercice [1934], la Société [...] a acheté à la Compagnie industrielle du platine 4.807 actions B, 9.201 actions A et 2.900 dixièmes de parts Saint-Élie et Adieu-Vat.

Annuaire Desfossés, 1937, p. 1096 :
Cie industrielle du Platine

Conseil : MM. Schiff-Giorgini, adm.-d. ; H. de Portes.
Commissaires aux comptes : A. Meunier.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Journal des débats*, 9 mars 1937)

La société publie au *B. A. L. O.* de cette semaine la notice relative à l'introduction des 100.000 actions de 100 francs n° 100.001 à 200.000, qui représentent, avec celles déjà cotées, la totalité du capital de 20 millions.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Journal des débats*, 11 novembre 1938)

Les comptes de l'exercice 1937, qui seront présentés à l'assemblée ordinaire du 29 novembre, se soldent sans bénéfice ni perte.

A l'assemblée extraordinaire, convoquée à l'issue de l'ordinaire, le conseil proposera la **réduction du capital social de 20 à 10 millions** et son augmentation de 10 à 15 millions.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Journal des débats*, 5 janvier 1939)

L'assemblée extraordinaire du 3 janvier a décidé que le capital social, actuellement fixé à 20 millions de francs, sera réduit à 10 millions, et divisé en 100.000 actions de 100 fr. chacune.

L'échange des nouveaux titres se fera à raison d'une action nouvelle pour deux anciennes. L'assemblée a décidé que le capital sera, dès à présent, augmenté de 5 millions de francs par l'émission au pair de 50.000 actions du nominal de 100 francs. Les actionnaires actuels jouiront d'un droit de souscription irréductible à raison d'une action nouvelle pour deux possédées à la suite de la réduction du capital ; ils auront également à exercer éventuellement un droit de souscription à titre réductible.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Journal des débats*, 4 mars 1939)

L'assemblée extraordinaire du 2 mars a adopté à l'unanimité toutes les résolutions qui lui étaient proposées, concernant les modifications apportées aux statuts de la société, notamment à son objet social ; le changement de sa dénomination ; l'approbation provisoire de l'apport à titre de fusion fait par la Société générale foncière* et la nomination du commissaire chargé de faire un rapport à une prochaine assemblée.

L'échange des titres s'effectuera à raison d'une action nouvelle Compagnie industrielle du platine contre une action Société générale foncière.

1939 : la [Société générale foncière](#) se substitue à la Compagnie industrielle du platine à raison de 2 actions SGF contre 1 act. CIP.